

Réflexions sur la politique extérieure de la France, introduction à vingt-cinq discours (1981-1985), ouvrage publié chez Fayard le 30 janvier 1986 par M. François Mitterrand, Président de la République.

La politique extérieure de la France s'ordonne autour de quelques idées simples : l'indépendance nationale, l'équilibre des blocs militaires dans le monde, la construction de l'Europe, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le développement des pays pauvres. Les textes réunis dans ce livre en feront apparaître la trame et la raison des choix qu'elles ont inspirés. On y relèvera à la fois la trace continue du sillon, creusé par le destin bientôt millénaire de la plus ancienne nation d'Europe, et la marque particulière qu'imprime à la vie d'un peuple celui qui le conduit. J'ai rencontré sur ce terrain, depuis le premier jour, l'adhésion du plus grand nombre des Français. On sait pourtant que la place que notre pays occupe dans le monde est mieux reconnue à l'extérieur de nos frontières qu'au-dedans. C'est une constante de notre Histoire. Certains de nos compatriotes qu'habite une agitation singulière, se sentent Espagnols ou brûlent pour l'Angleterre en oubliant d'être Français. D'autres plantent leurs oriflammes et campent à jamais sur des lignes Maginot où se terre, pour survivre, une patrie imaginaire. Dédaignons les collaborateurs. Négligeons les moines ligueurs.

- J'attache, en revanche, de l'importance aux observations de mes censeurs quand je sens qu'ils cherchent, comme moi, en passant par d'autres chemins, comment le mieux servir l'intérêt national. Bref, mes contradicteurs, lorsqu'ils sont sérieux, m'intéressent. Ils me permettront cependant de leur dire que je les vois trop souvent chausser des verres grossissants pour isoler un fait de ceux qui le précèdent et de ceux qui le suivent, au point de se priver de toute vue d'ensemble.

- Je souhaite, par ces textes, les convaincre de l'unité d'une démarche qui exprime de bout en bout l'ambition que, d'instinct, de passion, de raison je nourris pour la France. Aussi loin que remontent mes origines, je suis né d'elle et de l'une de ses provinces, et j'en tire fierté tout en m'émerveillant du renouvellement permanent que lui valent les immigrations successives auxquelles elle doit une part de sa grandeur. De cette unité je prendrai un exemple, pour commencer.\

On se souvient sans doute qu'en 1983, j'ai approuvé l'installation, en Allemagne fédérale, des fusées américaines Pershing II. Cela m'a valu d'être accusé d'atlantisme, sous-entendu, de soumission aux desseins de M. Reagan. L'imputation avait ceci de pittoresque qu'elle émanait non pas de la direction du Parti communiste, alors associée au gouvernement de Pierre Mauroy, mais des milieux conservateurs. L'atlantisme comme péché ! Voilà, pensai-je, Tartuffe qui se confesse. Cela ne pouvait me gêner. Mon vote favorable à l'Alliance atlantique, il y aura bientôt quarante ans, me satisfait toujours. Indemne de toute obsession anti-soviétique, je continue de croire que le pire danger pour nous, comme pour nos voisins d'Europe occidentale, serait présentement que l'Amérique s'éloignât des rivages de notre continent. Réflexion qui n'altère en rien mes réserves sur divers aspects de la politique des Etats-Unis. J'ai naguère signifié mon désaccord sur l'intervention américaine au Salvador et au Nicaragua. Je m'en étais ouvert au Président Reagan, rencontré pour la première fois au Sommet d'Ottawa, en juillet 1981, et n'ai pas manqué, par la suite, de le lui répéter. Rappelons ici les termes d'un dialogue aujourd'hui public et que j'ai porté sur diverses tribunes. v comoris celle du Congrès américain. J'exorimai à

peuple et que j'ai porté sur plusieurs années, j'explique dans ce ouvrage américain l'explication de Ronald Reagan ma conviction que les intrusions de son gouvernement en Amérique centrale entretenaient un tragique contre-sens, que les peuples de cette région luttèrent pour une double libération, économique et politique, qu'ils étaient en droit d'attendre de l'Occident qu'il les comprît et les aidât au nom même de sa morale et de sa propre histoire, et que le plus sûr moyen de frayer la route au communisme était de conduire les mouvements révolutionnaires à quêter à Moscou l'argent et les armes dont ils avaient besoin, avant que n'arrivent, par la même route, les idées. Pour lui, le communisme sous-entendait la révolution. S'il l'emportait, l'incendie se propagerait, selon les règles d'une stratégie mûrie depuis Lénine. Les Etats-Unis ne pouvaient accepter pareille menace à leur porte. Pour n'avoir pas agi à temps, l'affrontement prendrait une telle ampleur que la paix dans le monde en serait compromise. Je reviendrai sur ce débat. \

Mais j'observe qu'en France, les milieux d'opposition, qui semblent choquer le fait qu'on puisse ici approuver et là désapprouver notre puissant allié, dénoncèrent comme une contradiction ce qui constitue à mes yeux la cohérence même de notre politique extérieure. Quoi ? Ne pouvait-on sans scandale récuser à la fois le surarmement soviétique et l'intervention américaine ` au Salvador et au Nicaragua ` ? La France devait-elle se borner à calquer ses choix sur ceux d'un maître ou d'un modèle et renoncer à être ce que les siècles ont fait d'elle ? Cette légèreté me surprit. Il était pourtant aisé de comprendre que, dans l'un et dans l'autre cas, il s'agissait pour moi, par le rappel de deux principes de notre politique extérieure, l'équilibre entre les blocs, seul garant de la paix, et le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, seul fondement d'une société de droit, d'en affirmer un troisième : l'indépendance de la France.

- A peine écrit - et il l'est ici pour la deuxième fois - ce mot détonne. Que signifie l'indépendance en 1986 ? L'attachement au passé ? Un orgueil perdu de saison ? Une vérité pour demain ? Quiconque jette un regard attentif sur le monde alentour constate les solidarités qui se nouent, les frontières qui s'ouvrent, les langues qui s'unifient, les intérêts qui s'interpénètrent, les migrations qui s'enracinent, les empires qui se forment. A cette échelle, le séparatisme, cette - recherche d'identité d'autant plus obstinée que le mouvement des sociétés humaines charrie la confusion, ne se distingue guère plus qu'un îlot dans la brume. Chaque jour ce sont les dépendances, les servitudes voulues ou obligées, les grands ensembles qui gagnent du terrain sur le quant-à-soi des rebelles. S'il m'arrive, pour la France, de m'en inquiéter, de redouter cette attraction, je la désire aussi : l'une des idées simples que j'évoquais dès les premiers mots de cette présentation n'est-elle pas l'Europe, ce dépassement de l'Histoire que j'appelle de mes vœux ? Je dirai plus loin en quoi j'estime complémentaires l'indépendance de la France et la construction de l'Europe. Ce sera la grande affaire de la génération qui vient que d'harmoniser cette double démarche. Mais que nul ne crie au paradoxe si je place en exergue notre indépendance nationale. C'est qu'elle reste un levier puissant, déterminant, un instrument moderne, et non pas obsolète, de l'action dans le monde d'un pays comme le nôtre.

- La France n'est pas un phare éteint, comme le pensent trop de responsables - et si peu responsables - de nos affaires publiques, qui oublient de parler leur langue dans les enceintes internationales, qui s'accommodent de l'absorption des œuvres vives de notre économie par le capitalisme étranger, et pour qui la (fausse) sagesse est de faire acte d'allégeance à la loi des empires. Nous vivons à l'heure de Yalta. Cette réalité nous dicte la hiérarchie de nos devoirs et de nos intérêts. Le plus important est de préserver, face aux deux grandes puissances qui se partagent l'Europe, ce continent qui est le nôtre, l'aptitude à rester soi-même. On n'y parviendra qu'en puisant force et confiance dans nos traditions, notre culture, et en examinant avec nos voisins la façon de mettre en commun nos atouts. \

Eternelle dialectique. Dans le temps où s'accélère le mouvement qui pousse les peuples à s'assembler sous la conduite des plus forts, une poussée contraire les incite à cultiver la différence, à perpétuer en eux l'unique. Cela mène sans doute à des luttes inexpiables, sans fin, du type de celle qui oppose Juifs et Palestiniens, deux peuples, deux histoires, deux dieux pour une seule terre £ qui déchire le Liban où un creux dans la montagne, une rue dans la ville, la borne d'un champ dans la plaine, tracent des frontières de sang moins franchissables que la mer. Mais on ne peut limiter là l'explication, et réprouver sans chercher dans les racines de l'être les

causes de cet enchaînement.

- Voyez la longue théorie des peuples qui défient la violence et la mort plutôt que de perdre et leur terre et leur âme, la résistance hier devant Hitler, non point seulement par conviction politique mais aussi par la conscience profonde, philosophique en somme, qu'il n'y a de salut que dans l'irréductible. Non, patriotisme n'est pas mort ! Il a même de beaux réveils. Le peuple français a connu et surmonté trop d'épreuves pour que son patriotisme ne l'emporte pas, chaque fois qu'il est nécessaire, sur le doute où il se complaît. Mais, pris comme les autres de son voisinage dans les contradictions du siècle, assailli par la vision des masses humaines dont le poids déplace aux bords du Pacifique les centres traditionnels de la puissance, déshabitué de décider pour le reste du monde, il hésite entre deux vertiges, celui du repli sur soi et celui de l'oubli de soi. Pour ceux qui le dirigent, difficile est la tâche de mesurer au plus près la part à concéder et la part du refus. On se défiera, en tout cas, des concepts et des mots reçus. Ainsi en va-t-il de la souveraineté.

- Depuis le début du siècle, les renoncements de la France aux attributs de sa souveraineté ne se comptent plus. C'est à Bruxelles que sont arrêtés les objectifs de la politique agricole, à La Haye que sont jugés les procès internationaux où nos intérêts sont en cause, à Luxembourg que sont tranchés les conflits internes à la Communauté. Le GATT engage notre commerce, le SME intervient dans la gestion de notre monnaie, la Communauté dans la fixation de nos zones de pêche et des normes de pollution de nos automobiles, et nous adhérons à des conventions de toutes sortes sur lesquelles nul ne songe à revenir. Je me réjouis de ce que, sur notre planète rétrécie, s'élargisse le champ du contrat.

Mais il est des domaines non négligeables, un pré-carré dont je revendique, lorsqu'il est empiété, qu'il soit reconquis et rendu à la France. Dans ce pré-carré, je distingue en premier notre langue, notre industrie et notre sécurité, qui sont autant de fronts où garder nos défenses sans les quitter des yeux. Que l'une cède et la citadelle tombera. Cette image guerrière traduit très exactement ma pensée. Elle s'applique, par définition, à l'armée et à sa force de dissuasion. Je m'en expliquerai.

- Elle vaut aussi pour l'industrie. On gagne Austerlitz quand on enlève une position dans l'électronique ou dans la biologie et on perd Waterloo quand on abandonne l'automobile ou la machine-outil. Là sont les véritables champs de bataille modernes. Quand je souhaite que les pays et les entreprises d'Europe occidentale s'associent pour inventer, construire et vendre (et je m'y emploie par des initiatives comme "Eurêka"), je n'en pense pas moins qu'un tel projet, qui demandera temps et patience, dépend de la vitalité de l'industrie française. Qu'elle se laisse absorber par des grands cartels internationaux et c'en sera fini des chances européennes. La réussite de l'Europe suppose la réussite de la France. Quiconque en a la conviction s'étonnera de l'indifférence du pouvoir d'avant 81 ` 1981 ` pour un pareil enjeu. Il est vrai qu'il pourra plaider l'indifférence encore plus surprenante des dirigeants et actionnaires des entreprises elles-mêmes. Songeons qu'en sept ans - de 1974 à 1981 -, les actionnaires de six sociétés (Bull, Thomson, Rhône-Poulenc, Péchiney, CGE, Saint-Gobain) nationalisées par la suite, en ont retiré quatre milliards de dividendes pour un apport en capital d'un milliard et demi. Soixante milliards ont été jetés en vain par l'Etat dans le gouffre de la sidérurgie sans qu'on eût procédé à l'examen sérieux des chances et des besoins de cette industrie. Et ainsi de suite.

- Les nationalisations et les restructurations qui les ont accompagnées ont mis fin à ce pillage et sauvé les entreprises en question, menacées de déconfiture ou, plus insidieuse, de la "vente par appartements" commencée par leurs anciens propriétaires. Sans cette intervention de la puissance publique, nous n'aurions plus que les débris d'une industrie chimique et plus du tout d'ordinateurs français, et les fleurons de notre production seraient sous la coupe américaine ou japonaise.

- Dès 1981, j'ai demandé au gouvernement de mettre en oeuvre ces mots d'ordre : chercher, former, moderniser. Que vaut l'indépendance d'un pays qui n'a pas besoin de savants ? qui n'enseigne pas à ses enfants les métiers du futur ? qui ne fabrique pas ses outils ? qui laisse rouiller ceux qu'il a ? N'oublions pas que là où l'électronique, la robotique, l'automation sont les

plus avancées, il y a le moins de chômage. La crise mondiale, ou ce qu'on appelle ainsi, est le temps de passage d'une révolution industrielle à une autre. Franchir au plus tôt cette distance hâtera le redressement économique dont j'attends qu'il donne un nouvel élan aux conquêtes sociales. L'indépendance est à ce -prix.

- J'ai voulu, par ces quelques lignes, souligner l'importance que j'attache à la possession par la France d'une industrie forte dans les secteurs-clefs de la compétition moderne. Que mes lecteurs ne croient pas que je me sois éloigné pour autant de la politique extérieure. Nous sommes restés au coeur des rapports de puissance.\

Que mes lecteurs ne croient pas que je me sois éloigné pour autant de la politique extérieure. Nous sommes restés au coeur des rapports de puissance. Nous y restons de même quand nous défendons notre langue. Cent trente millions d'êtres humains la parlent ou l'entendent. Mais, à mesure que la démographie progresse dans le monde, le français recule.

- Je me fais communiquer régulièrement les statistiques sur le nombre d'enseignants et d'élèves, sur les horaires, sur le rang occupé par le français, qu'il soit obligatoire ou facultatif, dans les établissements scolaires et universitaires étrangers. Je constate (et déplore) notre quasi-absence d'Extrême-Orient où vit le tiers de l'humanité. L'examen des points où nous disposons de positions traditionnelles, en Europe (de l'Ouest et de l'Est), en Afrique, en Amérique latine, sans négliger le Canada, la péninsule indochinoise ou le Moyen-Orient, montre qu'à peu près partout l'anglais gagne du terrain à vive allure, y compris chez nos plus proches voisins.

- Seule l'Afrique noire résiste, souvent à l'initiative de ses dirigeants, fiers de leur culture, et à qui il arrive de se plaindre auprès de moi de la fâcheuse habitude prise par nos diplomates, nos fonctionnaires internationaux et même nos hommes politiques de s'exprimer dans d'autres langues que la leur. J'ai demandé au Premier ministre et au ministre des relations extérieures de rappeler nos représentants à leur devoir et de sanctionner leurs manquements. La règle de l'Organisation des Nations unies et de ses filiales, de la Communauté économique européenne et de la plupart des institutions internationales veut que le français soit l'une des langues officielles. Plusieurs d'entre elles n'en ont cure. Un décrochage du même ordre se produit dans les congrès scientifiques. Je souhaite que la France cesse désormais de participer financièrement aux organismes qui feraient fi de cette obligation. Me plaindrai-je des autres ? C'est chez nous qu'est le mal. Personne n'entend plus un peuple qui perd ses mots. Par l'école, par les médias audiovisuels, par la formation d'interprètes, par le regroupement actif des nations francophones, par l'aide aux associations éducatives, et, avant tout, par l'orgueil et l'amour de ce qu'apporte au monde notre langue, nous renverserons la tendance. Ce sera une oeuvre de longue haleine, dont je ne doute pas qu'elle sera poursuivie, au-delà des évolutions de notre politique intérieure, par le gouvernement de la République.

- Là ne se termine pas la liste des conditions qu'un peuple doit remplir pour survivre. L'action de nos dirigeants pour le siècle qui vient devra s'orienter tout entière vers le progrès de la natalité et donc passer par une politique familiale courageuse et constante. Mais cette préface n'a pas d'intention exhaustive. J'y traiterai surtout de la sécurité de la France, non sans avoir noté qu'en vérité, l'indépendance est une tournure d'esprit, une façon de voir, une foi en soi-même, une volonté d'être, et la certitude qu'il n'est jamais trop tard pour un peuple qui veut garder l'usage et du oui et du non. Notre intérêt, l'intérêt national, n'est pas d'appartenir à un camp contre un autre, mais, notre identité préservée, d'affirmer encore et toujours, dans le respect des engagements qui nous lient, notre libre appréciation sur chaque événement que l'actualité nous propose, bref, notre liberté de décision. Et de s'en donner les moyens.\

Entre le peuple souverain et celui qu'il porte, par le suffrage universel, à la magistrature suprême, existe un pacte qui s'impose d'autant plus qu'il est enraciné dans l'inconscient collectif de la Nation. Ce pacte, qui touche en premier lieu à la sécurité extérieure de la France, dont les citoyens attendent du Président de la République qu'il l'assume en toutes circonstances, et celles du temps présent sont rudes, trouve son expression dans la Constitution qui fait du Chef de l'Etat le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire. Le gouvernement dispose à cette fin des forces armées dont le Président est le chef. Responsabilité ultime, lui seul peut ordonner la mise en oeuvre de la force stratégique. C'est-à-dire de nos armes nucléaires.

cruciale, la mise en oeuvre de la force stratégique, c'est à dire de nos armes nucléaires.

- J'ai beaucoup médité, on l'imagine, sur le devoir de décider qui désormais était le mien, hors de comparaison, par la gravité et l'étendue de ses conséquences, avec ce que le monde a connu jusqu'au malheur d'Hiroshima.

- Je me suis naguère opposé à la détention par la France de l'arme atomique. On pouvait concevoir, en effet, dans les années soixante, une autre stratégie. Mais, quinze ans plus tard, notre système de défense reposant tout entier sur la force de dissuasion, s'en priver revenait à priver le pays des moyens de sa protection et à l'abandonner au bon-vouloir des autres. C'est ce qu'a compris le Parti socialiste, que je dirigeais à l'époque, et qui, en 1978, plutôt que nier la réalité issue de la politique militaire initiée par de Gaulle, a préféré la prendre en compte.\` suite sur le PS et la politique de défense nucléaire`

- D'autant plus qu'à la question posée depuis la signature de l'Alliance atlantique : "Les Etats-Unis d'Amérique s'estiment-ils liés jusqu'à mettre immédiatement en jeu la totalité de leurs forces à la première menace visant un membre de l'Alliance ?", il n'avait pas été apporté de réponse. Ou, plus exactement, s'il y avait eu réponse, elle ne pouvait qu'inquiéter davantage. Non seulement Henry Kissinger, en septembre 1979, à Bruxelles, avait lancé cet avertissement : "Nos alliés ne devraient plus continuer à nous demander de multiplier les assurances stratégiques que nous ne pouvons leur donner ou que, si nous les donnions, nous ne voudrions pas mettre à exécution en risquant ainsi la destruction de la civilisation", mais encore il devait en tirer cette thèse qui résume mieux que toute autre la pensée de la plupart des responsables américains : "La doctrine de l'OTAN souffre d'un vice fatal : les forces conventionnelles d'aujourd'hui, pas plus que celles de demain, ne peuvent adéquatement repousser une attaque conventionnelle soviétique de grande ampleur. De ce fait, la doctrine requiert que la riposte nucléaire soit précoce. Mais la parité nucléaire stratégique dépouille la menace d'un conflit nucléaire général d'une grande part de crédibilité : on ne peut faire en sorte que le suicide collectif apparaisse comme une option rationnelle" (Time Magazine, 5 mars 1984). Robert McNamara, après l'Amiral Gayler et bien d'autres, avait dit à peu près la même chose : "il n'y a pas d'usage militaire sensé de nos forces nucléaires". Les propos plus ouverts du Président Reagan, s'ils ont mis l'accent sur l'amitié et la solidarité américaines à l'égard de l'Europe, n'ont pas comblé le vide. "Précoce" mais non inconditionnelle, l'intervention nucléaire de nos alliés reste hypothétique, du moins quant au moment où elle interviendra, et en tout cas soumise à leur seule appréciation. Or, en telle matière, aucune marge d'incertitude ne peut être acceptée. Il appartient donc à la France d'y pourvoir. Ce qui explique pourquoi mon choix de 1978, alors que j'étais dans l'opposition, me paraît en 1985, devenu Président de la République, plus encore justifié, et pourquoi je conduis en conséquence notre politique de défense.\`

Il y a deux sortes de dissuasion stratégique. La première, traditionnelle, consiste à se rendre plus fort que l'adversaire pour l'empêcher d'agir : cette conception débouche sur la spirale du surarmement. A l'heure où les données techniques changent tous les quatre ou cinq ans, elle confère aux superpuissances le moyen de se détruire plusieurs fois l'une l'autre - et nous avec. La seconde, plus économique et conforme à l'âge nucléaire, consiste à rendre prohibitif pour le plus fort le -prix d'une agression contre le plus faible, ou à faire que le risque soit toujours plus important que l'enjeu. Cette conception, qui ne vise pas la parité avec l'adversaire, oblige à maintenir face à lui une capacité de riposte conforme au principe de suffisance. C'est la stratégie de la France. La course aux armements est pour elle qualitative : il s'agit de garantir, en fonction des progrès technologiques et des contre-mesures toujours plus affinées des plus forts, l'invulnérabilité de sa défense et sa rapidité, sa précision, sa puissance de pénétration dans le système adverse, au sol et dans l'espace.

- Mais la dissuasion ne dispense pas d'un effort défensif, surtout s'il s'agit de réduire la vulnérabilité de nos sous-marins en les rendant plus silencieux ou de protéger nos sites ponctuels : bases aériennes ou sous-marines, Plateau d'Albion, centres de communications. Quant à l'accès à l'espace, il implique des installations au sol pour les lanceurs, l'ajustement et la tenue des orbites. Celles-ci, en raison des lois de la physique, doivent être réparties sur la surface du globe. Nos départements et territoires d'outre-mer nous offrent à cet égard les bases dont nous avons

besoin.\

A cette fin, depuis cinq ans, une gamme très étendue d'armes nouvelles et perfectionnées a complété celles dont nous disposions. Je citerai : le sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE) l'Inflexible, doté de seize missiles M4 à six têtes, qui remplacent les missiles à une tête actuels, les autres SNLE devant être équipés du même système d'ici 1992 et la mise en chantier immédiate d'un septième sous-marin nucléaire inaugurant une nouvelle série qui marquera un saut technologique important et le durcissement des installations du Plateau d'Albion et des centres de commandement de Taverny et de Mont-Verdun et les premières commandes de Mirage 2000 N, avions porteurs de missiles nucléaires tirés à distance, qui entreront en service en 1988 et le programme Hadès, petites fusées préstratégiques dotées d'une tête nucléaire de faible puissance, montées sur semi-remorque et d'une portée de 350 kilomètres (cent vingt d'entre elles seront regroupées dans une grande unité à partir de 1992). Certaines de ces initiatives ont pour objet de parer au contournement de notre dissuasion par des frappes nucléaires concentrées sur des cibles purement militaires. D'autres visent à nous permettre d'infliger aux chars adverses des pertes décisives.

- Pour tenir compte de la menace que font peser les systèmes de défense terminale anti-missiles balistiques (ABM) sur nos forces, nous amplifions, dès maintenant, le programme de miniaturisation et d'aide à la pénétration des têtes nucléaires, avec pour objectif de les rendre quasi invisibles avant dix ans. Elles peuvent déjà résister aux explosions mégatoniques proches, ainsi qu'aux phénomènes physiques qui en résultent. Par l'emploi des techniques de pointe appropriées, nous serons en mesure de protéger nos missiles contre les rayonnements des lasers.

- Mais la dissuasion est un tout, et nous devons veiller à la maintenance et à la cohérence d'ensemble de notre système de défense. Le budget de la marine de 1986 finance le début de la construction du porte-avions nucléaire destiné à remplacer le Clémenceau. Un deuxième bâtiment du même type suivra. Nous disposerons de la sorte de bases aériennes mobiles, qui, avec leurs avions de patrouille maritime, leurs aéronefs et leurs hélicoptères, projeteront, tant sur les mers que loin à l'intérieur des terres, une capacité redoublée de vigilance et de puissance, tandis que nos sous-marins nucléaires d'attaque élargiront la liberté d'action de nos forces. De la même façon, il faudra, pour les exercices prochains, assurer le potentiel de notre aviation en qualité et en quantité : l'avion de combat futur, un avion de transport, un système de détection aéroportée y pourvoient. Pour le combat terrestre, nous concentrons nos efforts sur les deux programmes majeurs qui, remplaçant les générations de matériels actuels, donneront à l'armée de terre une puissance et une mobilité accrues : le char futur et l'hélicoptère de combat.

- Enfin, pour assurer notre autonomie de communications, les satellites Télécom 1 du réseau Syracuse couvriront l'Europe, la Méditerranée, le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Atlantique et une partie de l'Océan Indien en 1986. Les ressources nécessaires au lancement d'un programme de satellites d'observation optique, baptisé Helios, figurent dans le budget qui vient d'être voté.\
Bref, j'ai préservé la faculté qu'a notre pays de décider lui-même pour lui-même. La France ne cherche pas à rivaliser avec les arsenaux des deux plus grandes puissances, dont le surarmement déstabilise en permanence l'équilibre des forces et sape, de ce fait, les bases de la paix. Le principe de suffisance, que j'évoquais plus haut, implique que notre armement soit et reste capable à tout moment d'infliger à qui nous agresse des dommages intolérables. Par référence à ce principe, notre stratégie de défense met à la disposition de notre pays une panoplie assez puissante pour contraindre à la fois un adversaire potentiel à respecter notre indépendance et nos alliés à en tenir compte. Ce concept original et raisonnable rassemble à présent la majorité des Français. Ce n'est pas le moindre avantage. Il n'est pas si fréquent qu'esprit de défense et unanimité nationale aillent de pair. Beaucoup de nos voisins envient cette harmonie.

- Cependant, l'arme nucléaire et les vecteurs que nous possédons, s'ils répondent aux besoins présents, seront dépassés plus tôt qu'on ne le croit. Leur tenue à jour - je veux dire : à ce jour des progrès accomplis par les Américains et les Russes - exige un effort de conception, une mobilisation d'énergies, une quantité de crédits dont on ne peut rien distraire, fût-ce à des fins militaires utiles mais secondaires, sans nuire à la sécurité du pays. Quant à l'espace, à moins, ce

qui est peu probable, que la course ne s'arrête à la Conférence de Genève, la France doit se préparer à prendre part à la compétition. J'ai exprimé le vœu, à La Haye, que l'Europe occidentale s'unisse pour construire une station orbitale habitée. Notre pays fabriquera avec qui voudra, Hermès, cet avion spatial lancé par Ariane V, qui reliera dans les deux sens la Terre et les satellites. Il s'agit là d'utilisations "civiles" de l'espace. Mais si l'URSS et les USA persévèrent dans sa militarisation, au nom de quel principe l'Europe s'interdirait-elle d'en faire autant ? Cette question restera néanmoins sans réponse tant que l'Europe occidentale, faute d'avoir bâti son union politique, subira d'autres lois que la sienne.

- En attendant, les forces françaises possèdent, en nombre et en qualité, le troisième armement du monde. Elles remplissent leurs missions de telle sorte que la France peut atteindre, à tout moment et tout autour de la planète, les objectifs qu'elle s'assigne. Elles garantissent enfin, dans les conditions que j'ai dites, notre indépendance nationale.\

Les Etats du Pacifique sud pressent la France de renoncer à ses essais nucléaires d'Océanie. Ils craignent les retombées atomiques, la pollution des eaux, de la flore, de la faune. Pour répondre à ce légitime souci, le gouvernement français a substitué en 1975 les essais souterrains aux expériences atmosphériques. Depuis lors, un système de contrôle mesure en permanence la radioactivité (une étude de Haroun Tazieff, de 1982, démontre qu'elle est inférieure à celle de Paris), analyse les prélèvements d'air et d'eau, surveille la sismologie.

- Les expériences ont lieu à des profondeurs de sept à huit cents mètres dans la roche basaltique. Elles vitrifient la cavité provoquée par l'explosion. Aucune infiltration dangereuse n'a été relevée. L'innocuité est telle qu'aussitôt après les explosions, qui ont lieu à la verticale au-dessous de Mururoa, il arrive à nos marins et à nos ingénieurs de se baigner dans le lagon. Ces précautions et ces démonstrations n'ayant pas suffi à convaincre les autorités des Etats plaignants, je les ai invités à envoyer sur place leurs savants pour qu'ils procèdent eux-mêmes aux vérifications désirables. L'Australie et la Nouvelle-Zélande ont accepté. Une mission scientifique conduite par une haute personnalité néo-zélandaise, le Professeur Atkinson, a enquêté d'octobre à novembre 1983 et consigné ses observations dans un rapport public. Ce rapport confirme les conclusions précédentes : les essais souterrains n'entament pas l'intégrité du massif volcanique et, de ce fait, n'entraînent pas dans la nature - et donc sur l'homme - d'effets délétères. Malgré tout, la campagne anti-française continue.\

Diverses organisations militantes assurent le relais du forum des Etats du Pacifique sud. La plus active d'entre elles, Greenpeace, envoie des navires à destination des atolls de Mururoa et de Fangataufa. La marine française les arraisonne et les éloigne dès qu'ils pénètrent dans nos eaux territoriales. Ni leurs équipages, ni leurs invités (photographes, journalistes) n'ont réussi à accoster. Y parviendraient-ils qu'ils seraient immédiatement appréhendés et expulsés.

- Devant cette insistance, on pouvait se demander s'il ne serait pas plus sage de convier les protestataires, plutôt que de les écarter, à constater eux-mêmes de quoi il retournait. Après réflexion, il est apparu que leur objectif n'était pas tant de vérifier nos dires que d'entretenir une agitation politique hostile à la présence française dans cette région du monde. Comme il n'était pas question de renoncer à nos essais, j'ai renouvelé mes instructions aux forces armées.

- L'attentat perpétré dans le port d'Auckland contre le Rainbow Warrior, et la mise en cause de nos services secrets, ne changent rien au fond du débat. Personne ne peut tirer argument d'un acte qui n'engage pas moralement notre pays pour obtenir de lui qu'il relâche sa surveillance autour des atolls et renonce à ses essais. Toutes les puissances nucléaires sont contraintes de poursuivre leurs expériences souterraines et le font. En mettant fin aux siennes, la France se laisserait distancer dans sa connaissance des nouveaux systèmes d'armes, ce qui lèserait gravement la crédibilité de sa dissuasion.\

A cette considération, qui n'est pas négligeable, s'en ajoute une autre. Les Américains réalisent leurs essais dans le Nevada, les Soviétiques en Sibérie, les Britanniques sur les sites américains après avoir utilisé les zones désertiques d'Australie (avec, bien entendu, l'accord de ce pays). La densité des populations environnantes fournit un intéressant point de comparaison. Autour de Mururoa, les derniers recensements connus dénombrent 2300 personnes vivant dans un rayon de 500 kilomètres et 5000 dans un rayon de 1000 kilomètres. Le site soviétique du Kazakhstan

de 500 kilomètres et 5000 dans un rayon de 1000 kilomètres. Le site soviétique du Kazakhstan comprend 1200000 habitants pour la zone des 500 kilomètres, et 4200000 pour celle des 1000. Quant au site américain, il est installé au coeur d'une région englobant, dans des périmètres similaires, 15 et 37 millions d'habitants. Or, pour la seule année 1984, sur 55 tirs souterrains détectés, on en a décompté 8 pour la France, 28 pour l'URSS, 17 aux USA, 2 en Chine. Certes, le nombre d'habitants ne démontrerait pas grand chose si une seule vie humaine était menacée ou perdue. Mais aucune de nos explosions souterraines n'a provoqué de dommages à personne. Quoi qu'il en fût, je n'ai pas eu connaissance d'actions pacifistes proches du lieu des expériences anglaises, américaines ou russes. L'Australie, on l'a vu, a prêté ses déserts aux explosions atomiques du Royaume-Uni.

- La rigueur à éclipses de ces intransigeants n'est sans faille qu'avec nous. Il est difficile de ne pas discerner dans ce comportement une volonté politique à laquelle il ne reste qu'à opposer la nôtre. Dans cet esprit, j'ai affirmé, le 18 août dernier, que les essais nucléaires français dureraient autant qu'ils seraient utiles à nos intérêts, et que le gouvernement de la République demeurerait seul juge de cette appréciation. Je le répète ici. Assurément, la présence de la France dans cette zone du Pacifique gêne beaucoup de monde. J'ai pourtant l'intention de l'accroître, notamment par la création d'une base militaire à Nouméa qui offrira - ce n'est pas le cas aujourd'hui - des mouillages pour nos sous-marins, des quais pour nos navires de guerre, une piste d'envol pour nos avions supersoniques. Tournée vers le grand large, elle constituera l'un des supports de notre stratégie. Dans la trilogie droits des Canaques, droits des Européens d'origine, droits de la France qui inspire la loi sur le statut de la Nouvelle-Calédonie, elle garantira les droits de la France. Cette querelle autour des atolls polynésiens me donne l'occasion de préciser l'une des lignes de conduite de notre politique de défense : aucun interdit ne sera par nous reconnu qui viserait à priver notre pays d'une arme que posséderaient les autres puissances et surtout les plus grandes. Autrement dit, toute arme détenue par les Russes ou les Américains le sera par la France, si celle-ci le juge bon, conforme à ses moyens, utile à sa sécurité.

- Prenons pour exemple la bombe à neutrons. L'Union soviétique et les Etats-Unis l'ont probablement intégrée à leurs forces. Nos recherches sont terminées. Une pression internationale s'exerce sur nous pour que nous renoncions à la fabriquer. On nous oppose des arguments moraux, arguments qui ont toujours servi contre les formes nouvelles d'armement. Dans un univers différent du nôtre, ils me convaincraient. Mais il n'y a pas de guerre douce. La fronde, l'épée, l'arquebuse, la mitrailleuse ou le canon ne s'inspiraient pas d'un principe moral. L'horreur accompagne la marche des sociétés depuis les origines. Si la guerre moderne peut tuer des millions d'hommes et atteindre à la dimension de l'épouvante collective, cette considération n'en modifie pas la nature. Les vraies questions s'inscrivent sur un autre registre. Pour ma part j'en poserai trois, conformes à la pensée socialiste et à une grande tradition française, aux maîtres de la paix et de la guerre. La première sera celle-ci : voulez-vous désarmer ? La deuxième : acceptez-vous de soumettre votre cause à un arbitrage international ? La troisième : renoncez-vous à recourir à la force ? et je répondrai trois fois oui pour la France. En l'absence d'un engagement réel des grandes puissances, notre règle sera celle de l'opportunité. J'ordonnerai donc la mise en oeuvre de l'arme neutronique - et de toute autre - s'il est prouvé qu'aucune négociation sur le désarmement n'aboutit et pis encore, si le surarmement des deux blocs continue. Nous le saurons bientôt.

- Quelle nation consentirait à proclamer, pour l'amour de la paix : je ne me défendrai pas ? Cette morale individuelle, sans doute la plus belle, porte en elle la mort ou l'asservissement des peuples qui s'en prévalent. Je crois davantage à l'organisation patiente de la société des nations et aux structures de la sécurité collective. D'ici là, on admettra, comme une vérité d'expérience, que seul l'équilibre des forces atomiques dans le monde a valu à l'Europe quarante années de paix et que la stratégie de dissuasion française reste encore pour notre pays la meilleure façon, non de gagner la guerre, mais de ne pas avoir à la faire.

Je viens d'exposer le pourquoi de l'armement nucléaire de la France, et ma volonté de protéger et de poursuivre nos expérimentations du Pacifique sud. Mais ce discours serait incomplet et donc mal compris si je ne rappelais, avant d'aller plus loin, que le désarmement demeure pour nous

prioritaire.

- Il faut que l'opinion mondiale s'en convainque : la France s'est engagée dans la stratégie nucléaire par un réflexe de survie et pour ne pas laisser à d'autres l'empire sur la Terre. Non qu'elle y aspire pour elle-même. Mais elle entend demeurer maîtresse de ses choix et d'abord de celui qui commande tous les autres : la paix ou la guerre.

- Claude Cheysson remarquait à la tribune des Nations unies en 1982, que, si ce n'est pas, à l'évidence, en suscitant et en exploitant la psychose de la guerre que l'on sert la paix, ce n'est pas non plus en multipliant les propositions unilatérales et vagues destinées à abuser les opinions publiques. Les véritables voies du désarmement passent par l'analyse réaliste des facteurs qui augmentent ou peuvent augmenter le risque d'un affrontement général : le surarmement nucléaire, la déstabilisation stratégique qui résulte de l'utilisation militaire des technologies nouvelles, le déséquilibre conventionnel, la menace de guerre chimique. Parler désarmement quand le surarmement s'accélère a quelque chose de dérisoire et mieux vaut s'occuper d'empêcher l'escalade à terre comme dans l'espace.

- Nombreuses ont été, depuis vingt ans, les initiatives françaises en ce sens. Celles que j'ai prises à mon tour s'inscrivent dans cette même tradition : enrayer le progrès des techniques de mort. Or, notre inquiétude devant la croissance des arsenaux des deux Grands est entretenue à la fois par l'accumulation de capacités surabondantes de destruction nucléaire et par le déploiement ou la perspective de déploiement des armes spatiales. C'est donc à ces deux phénomènes qu'il convient de s'attaquer.

- Au surarmement nucléaire, la France oppose le principe de l'équilibre des forces au niveau le plus bas et attend, sans trop s'y fier, des négociations de Genève une réduction significative des potentiels militaires. J'ai annoncé à l'Assemblée générale des Nations unies, le 28 septembre 1983, que s'il en allait ainsi, nous accepterions nous aussi de prendre part à la limitation générale des armes stratégiques. Mais à condition que soit considérablement rapproché l'écart qui sépare l'arsenal français (150 charges nucléaires actuellement) des arsenaux russe et américain (10000 charges chacun), et que cessent les interprétations infondées du traité de 1972 sur l'emploi des missiles antibalistiques (ABM).

- Au déploiement des systèmes anti-satellites, la France oppose la négociation d'un accord général qui, comblant une lacune des textes existants, prévoirait vérifications et contrôles. Le traité du 10 octobre 1967, négocié sous les auspices des Nations unies avec l'adhésion des principales puissances, avait défini "les principes régissant les activités des Etats en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes" et prohibé la mise en orbite "d'armes de destruction massive", c'est-à-dire les armes atomiques. En 1984, nous avons proposé d'amender ce traité en étendant le champ de l'interdiction "à toutes les autres armes de haute technologie susceptibles de détruire, dans l'espace ou depuis l'espace, missiles ou satellites" - et ce, pour une période de cinq ans, renouvelable. A cet effet, chaque Etat ou organisme lanceur s'engagerait à fournir des informations détaillées sur les caractéristiques et les missions des objets lancés.

Quant aux armements conventionnels, la supériorité de l'Union soviétique a incité la France à provoquer la tenue d'une conférence qui s'est ouverte le 18 janvier 1984 à Stockholm. Afin de réduire le risque d'attaque-surprise entre l'Atlantique et l'Oural, notre délégation a demandé que fût institué un mécanisme d'échange d'informations sur les activités militaires. Les satellites d'observation aidant, commencement de la sagesse, l'espace servirait à réduire les tensions plutôt qu'à les aggraver, comme on peut le craindre aujourd'hui.

- On sait, enfin, qu'une convention de 1972 a interdit les armes chimiques et biologiques. Personne ne la respecte. Mais si la France a effectué des recherches techniques, sa protection se limite aux masques à gaz, à quelques tenues spécialisées et à des mesures purement défensives...

- On ne peut pas en dire autant des deux superpuissances. L'Union soviétique a complètement intégré le chimique à l'organisation et aux prévisions d'emploi de ses forces conventionnelles en Europe. Ses unités d'artillerie, de missiles tactiques et d'aviation d'appui disposent de munitions

chimiques. A tous les échelons existe une unité spécialisée dans la défense chimique et affectée soit aux mesures passives (décontamination), soit aux mesures actives (projectiles). Les Etats-Unis qui, jusqu'en 1980, avaient pris un gros retard, consacrent maintenant d'importants crédits pour l'armement chimique et augmentent leurs effectifs. A Mikhaïl Gorbatchev qui appelait à la création d'une zone sans armes chimiques en Europe centrale, la Maison blanche a répliqué qu'elle n'admettrait que l'interdiction totale et rien d'autre. A cette occasion, le porte-parole américain a réaffirmé l'intention de son gouvernement d'accélérer massivement la production d'armes chimiques.

D'autres aspects de la politique française de désarmement méritent de figurer dans cet inventaire. J'en noterai trois : le lien à établir entre le désarmement et le développement et la création de zones régionales de neutralité et de zones non nucléarisées et l'Agence internationale de satellites de contrôle.

- Sur le premier point, on trouvera dans ce livre le texte du discours, déjà cité, que j'ai prononcé devant l'assemblée des Nations unies en 1983 le 28 septembre. Après MM. Edgard Faure en 1955 et Giscard d'Estaing en 1978, j'ai souligné combien était choquant le contraste entre les aides (médiocres) allouées au développement et les sommes (colossales) affectées à l'armement, et soutenu l'idée d'un transfert de l'un à l'autre. A cette fin, j'ai réclamé la mise en place urgente du fonds international prévu par M. Giscard d'Estaing, confié, sans résultat, à un groupe de travail, et qui prélèverait sur les budgets d'armement un pourcentage consacré à des actions de développement. Activement soutenue par les grands pays du tiers monde, au premier rang desquels l'Inde, cette initiative n'a pas reçu des grandes puissances de l'hémisphère Nord l'appui que justifiait une telle cause.

- Sur le deuxième point, en même temps que des zones de neutralité, la France a préconisé l'établissement de zones non nucléarisées là où l'équilibre des forces ne repose pas sur les armes nucléaires de dissuasion. Naturellement, dans les deux cas, ces zones n'existeraient que par l'accord exprès des Etats intéressés qui, ayant convenu de réduire leurs arsenaux et de renoncer à la production et au stockage d'armes atomiques, recevraient de la communauté internationale les garanties correspondantes.

- Quant à l'Agence de satellites de contrôle proposée par la France en 1978 et qui a d'ores et déjà rencontré une large adhésion, elle se heurte, même refrain, à l'indifférence polie des deux Grands qui détiennent le quasi-monopole de l'observation spatiale.

- L'initiative récente de M. Gorbatchev en faveur de la destruction de tout armement nucléaire, d'ici à l'an 2000, contre l'abandon de la "guerre des étoiles", change la nature du débat et doit être saluée comme une audace intellectuelle. La réponse du gouvernement français sera méditée. Mais, sur le champ, je remarquerai que le désarmement a pour objet d'accroître la sécurité et non de la réduire, que la sécurité repose sur l'équilibre de toutes les forces au niveau le plus bas et que le déséquilibre en Europe étant essentiellement conventionnel et chimique, il serait logique de commencer par là.

- Quoi qu'il en soit, nous n'en sommes qu'aux préliminaires de cette discussion et chacun comprendra qu'elle butera très vite sur la volonté américaine de remettre en cause ou non l'IDS. En attendant, la France constate que rien n'a ralenti la course vers le pire et qu'elle ne pourra durablement prêcher dans le vide le retour à la raison pour la survie de l'espèce humaine. Ses principes, sa politique, sa stratégie font d'elle l'un des principaux artisans du désarmement dans le monde. Mais, faute de sécurité pour tous, elle ne renoncera pas à la sienne et, fût-ce à regret, s'armera en conséquence.

Si la France prône le désarmement, elle n'est pas pour autant disposée à mettre sa défense nationale à la merci de la négociation russo-américaine qui se déroule actuellement, négociation dont elle n'est pas partie et dont l'objet n'a rien à voir avec la nature de ses forces.

- On sait qu'à la conférence de Genève et jusqu'à la rupture de novembre 1984, Américains et Russes n'avaient inscrit à leur ordre du jour que la question des armes nucléaires à moyenne portée (FNI). Or, depuis 1978, les Russes étaient les seuls, en Europe, à détenir des armes de ce type, les fameuses SS 20, avant que les Américains n'installent à leur tour Pershing II et missiles de croisière. On estimait alors à 150 environ le nombre des SS 20, chacune ayant trois

missiles de croisière. On estimait alors à 100 environ le nombre des SS 20, chacune ayant trois têtes, ce qui représentait quelques quatre cent cinquante charges nucléaires. Leur portée de 4500 kilomètres ne leur permettait pas de traverser l'Atlantique. Leur précision approchait 400 mètres. A qui étaient-elles destinées ? En un quart d'heure, elles pouvaient détruire la totalité des dispositifs militaires du nord de la Norvège au sud de l'Italie.

- J'avais interrogé le gouvernement français de l'époque qui semblait sourd et aveugle et devait rester muet devant cette menace nouvelle, et je lui avais demandé les raisons de cette triple infirmité. Je n'en avais rien obtenu. Alors que l'équilibre stratégique entre l'URSS et les USA existait, alors que la Russie disposait d'une supériorité reconnue dans le domaine des armes classiques ou conventionnelles, pourquoi, questionnai-je, cette volonté de s'arroger sur notre continent l'exclusivité de telles armes, sinon pour réduire l'Europe au rôle d'un pion sur l'échiquier de l'affrontement planétaire et l'isoler au sein de l'Alliance atlantique ? Sans doute l'URSS ne demandait-elle pas à la France de réduire son potentiel militaire, mais que la somme des fusées de moyenne portée installées en Europe par l'Alliance atlantique fût égale à celle du Pacte de Varsovie. Je fis observer à M. Gromyko, en visite à Paris, que c'était sa façon à lui de nous réintégrer dans l'OTAN et que l'insistance de son pays à faire entrer dans ses calculs l'armement de la France et de la Grande-Bretagne - armement porté, pour l'essentiel, par des sous-marins nucléaires et capable, en cas de guerre, de frapper toute cible désignée, ce qui est le propre des armes stratégiques - était d'autant moins recevable que les deux grandes puissances avaient d'elles-mêmes écarté de leur discussion leurs propres forces sous-marines. Je ne suis pas certain de l'avoir convaincu. Je prévins alors les négociateurs que, quoiqu'ils en eussent, la France agirait à sa guise et ne s'estimerait liée par aucun accord passé sans son aveu. Je dois à la vérité d'écrire que M. Gorbatchev m'a réaffirmé que la France n'était pas visée en tant que telle par la démarche soviétique, et que le Président Reagan et ses représentants ont soutenu de bout en bout notre thèse, attitude qui ne manquait pas d'élégance si l'on songe à la déception américaine lors du retrait de la France du commandement intégré de l'OTAN.\

Le moment approchait cependant où, en réponse au déploiement des SS 20 et en application de la "double décision" prise par l'OTAN à l'initiative du Chancelier allemand Helmut Schmidt, les Américains allaient implanter les Pershing II en Allemagne fédérale. D'une moindre portée (1800 kilomètres) que les SS 20, les Pershing II possèdent une plus grande précision (150 mètres). Mais leur arrivée sur le sol européen signifiait un véritable bouleversement du rapport de forces entre les deux Grands. Six minutes désormais suffiraient aux Etats-Unis pour frapper la Russie au coeur, tandis que les fusées soviétiques avaient encore besoin de quelque vingt minutes pour atteindre New York. En modifiant à son avantage le facteur temps, l'OTAN, pour rétablir l'équilibre tactique, portait un coup sévère à l'équilibre stratégique. Je comprenais l'inquiétude des Soviétiques, qui devait bientôt se traduire par l'interruption (provisoire) des négociations et le retour aux pires tensions de la guerre froide. Mais que faire ? L'URSS n'avait ni proposé ni accepté de compromis raisonnable. Il ne restait plus à la France d'autre choix que de parer au danger immédiat. Ce que je fis en prenant parti pour l'installation des Pershing II. Je pensais que, même si la "double décision" ne la concernait pas, la France n'avait pas à se taire. Les périls que court l'Europe sont les siens. J'avais, au surplus, le sentiment que le moment était venu de sortir de la trouble torpeur où semblait s'assoupir l'esprit de résistance des vieux peuples - trop vieux ? - de l'Ouest européen. Aux foules qui clamaient leur refus désespéré des Pershing II, comme si elles acceptaient de vivre en liberté surveillée sous l'oeil froid des SS 20, je préférais opposer ma conviction : l'URSS, quand elle sait que celui qui dit non n'est pas son ennemi, l'écoute et le respecte. Son histoire le lui a, de longue date, enseigné : la paix n'est jamais fille du renoncement.

- Comme tous les amis de la paix, j'ai salué le retour des deux partenaires à la table des négociations. Entre temps, la mise en oeuvre de l'initiative stratégique du Président Reagan et la montée en force de M. Gorbatchev avaient restitué au dialogue sa tragique nécessité. Mais la priorité donnée aux armes intermédiaires était passée de mode. Le nouveau maître du Kremlin, qui l'avait compris, prépara le rendez-vous d'intelligente façon, à coups de propositions qui ramenèrent la conférence dans le champ du réel. Sa dernière proposition, qui reprend à son

compte l'approche de M. Reagan vers la suppression de l'armement nucléaire, mais en suggérant d'y aller directement en sautant l'étape de l'IDS, montre que la Russie reste la patrie du jeu d'échecs et que M. Gorbatchev y excelle. Lors de sa visite à Paris, je pus apprécier sa clarté d'esprit, sa perception aigüe du monde tel qu'il est. Physiquement, intellectuellement, la personnalité de M. Gorbatchev me parut compacte, ramassée sur elle-même, comme on le dirait d'un athlète sur la ligne de départ et que l'action libère en lui prêtant l'aisance d'allure et d'expression qui manquait à ses prédécesseurs. Je pensai, l'écouter, qu'il assumerait le risque de traiter, pas celui de céder, et qu'il serait sage de ne pas s'y méprendre.\

Nous vivons depuis quarante ans, en Europe, dans l'étau des blocs militaires, l'un autour de Washington, l'autre autour de Moscou. Chacun organise la puissance de ses armes en l'adossant à un système de valeurs idéologiques, politiques, économiques, sociales, plus élevé que le mur de Berlin. On peut souhaiter la fin des blocs, et c'est mon cas, mais on ne peut en faire fi. Notre appartenance à l'Alliance atlantique, alliance défensive qui s'exerce à l'intérieur d'une aire géographique délimitée : Atlantique nord, Europe, Méditerranée occidentale, découle de la situation créée en 1945 par la percée de l'armée soviétique en Europe. Ceux qui ont vécu la guerre et l'immédiat après-guerre ont éprouvé cruellement la rupture puis l'affrontement qui ont opposé sur notre continent, deux mondes, deux conceptions du monde, rejetant, de part et d'autre de la ligne de partage, des civilisations-sœurs, déchirant des affinités séculaires.

- A l'heure du choix, où se trouvait la liberté ? A l'Est ou à l'Ouest ? Des millions de Français, qui avaient soif d'une justice sociale trop longtemps refusée par les classes dirigeantes, l'attendaient de Moscou. Des millions de Français, pour qui la liberté était avant toute chose celle d'aller, de venir, de s'exprimer, d'écrire, de se réunir, de s'associer, de voter, de pratiquer sa foi, tous principes élémentaires de droit public, sentaient, savaient, fussent-ils également prêts à lutter pour que notre société complétât ses conquêtes du Front populaire et de la Libération, qu'elle ne leur viendrait pas d'un système qui, par essence, les niait. J'étais de ceux-là. A deux reprises, les soldats américains avaient apporté, au prix de leur sang, ce message. Grâce à leur sacrifice, liberté et sécurité avaient, pour la majorité des Français, le même contenu. Etions-nous pour autant engagés dans un bloc ? Au voisinage de la Russie, la France a appris à la connaître, à l'estimer. Cinq siècles de relations généralement amicales, le rôle déterminant joué par l'Union soviétique dans la libération de la France et, à l'encontre de l'idée reçue, de multiples attaches sentimentales et culturelles, ont noué entre nos peuples des liens solides. Nos intérêts, plus souvent qu'on ne croit, nous rapprochent. La Russie a toujours représenté dans notre histoire et peut encore représenter un contrepois utile, soit à l'échelle de l'Europe, soit à l'échelle de la planète. Mais aucune de ces considérations ne comptait dès lors que les avant-gardes soviétiques campaient à notre porte.\

Un rapide rappel de l'escalade qui mena les deux plus grandes puissances et, avec elles, leurs alliés à l'extrême tension de ces dernières années, fera mieux comprendre comment ce qu'on nomme l'équilibre stratégique s'est établi au travers de déséquilibres successifs.

- Après leur victoire commune de 1945, Américains et Russes, désormais rivaux et lancés dans la course à l'armement et au surarmement, grimpèrent tour à tour l'échelle de perroquet dont le dernier barreau se situe dans l'espace. Les Russes, forts de l'avantage que conférait à leurs armées la proximité de leurs bases, prirent leur gage en Europe centrale et orientale et acquirent une supériorité en armement classique qui n'a pas cessé de s'accroître. Les Américains, qui possédaient déjà la bombe atomique à fission (la bombe A), fabriquèrent la bombe à fusion (la bombe H) et un avion capable de la transporter en Europe, le B36. Ce à quoi les Russes répliquèrent l'année suivante (1953) par l'explosion de leur première bombe H et par la mise en service d'un bombardier, le TU 16, capable de la porter en Amérique. En 1957, changement de dimension. Les Russes avec le Spoutnik, les Américains avec Titan, passèrent du stade de l'avion stratégique à celui du missile intercontinental, puis diversifièrent leur arsenal balistique : missiles tactiques, de théâtre (1978 - 1979) de croisière (1983). Quand furent mis au point les systèmes antibalistiques, Galosh pour l'URSS, Spartan pour les USA, les deux géants s'inquiétèrent pour eux-mêmes et souhaitèrent une pause : ce furent les accords SALT 1 (1972), MBFR (1973) et

SALT II (1979), ces derniers non ratifiés par le Sénat américain. Etaient apparues à la même époque en Russie les SS 20, armes de théâtre auxquelles répondit, nous en avons parlé, le projet de l'OTAN d'implanter en Europe des missiles de même type (Pershing II et missiles de croisière). Une deuxième pause, tentée à Genève, échoua (1983). Les Russes déployèrent alors d'autres fusées, diversifièrent la gamme de leur armement, tandis que les Américains commandaient la construction de fusées à dix têtes, les MX. Parallèlement, les deux superpuissances accrurent leurs forces conventionnelles et leurs armes chimiques, tandis que s'annonçait l'arrivée de nouvelles armes de "saturation" et d'armes "intelligentes" à guidage terminal avec, au bout, la "guerre des étoiles".\

Pendant que se déroulait cette compétition, la France, l'un des cinq pays détenteurs de l'arme nucléaire, assurait à sa force de dissuasion un niveau suffisant pour que nul ne prît le risque de la menacer. Mais elle mesurait en connaissance de cause le danger que faisait peser sur l'humanité tout entière l'accumulation de tels moyens de destruction. Sa doctrine constante avait été d'inviter les surarmés de la planète à ramener à un niveau plus raisonnable l'équilibre de leurs forces dans le respect d'une parité globale et contrôlée. Elle ne pense pas autrement aujourd'hui. Aucun des deux camps ne pourrait compter sur elle pour approuver sa volonté d'acquérir une dangereuse position de supériorité. Au rythme où se déroule la course à l'armement, les recherches en cours déboucheront un jour sur la fabrication et le déploiement d'engins à l'égard desquels la distinction offensif - défensif aura pratiquement disparu, car il s'agira d'armes à effet instantané, à très longue portée et d'une extrême précision. Alors l'affrontement sera proche. Pour celui qui craindra d'être définitivement distancé, la guerre préventive sera la seule riposte. Cette considération donne sa force à l'une des idées simples de la politique extérieure de la France : l'équilibre entre les blocs.\

Certes, j'ignore ce qu'il résultera de la Conférence de Genève. M. Gorbatchev n'amènera pas M. Reagan à renoncer à son initiative, M. Reagan n'obtiendra pas de M. Gorbatchev qu'il l'accepte. Mais, en dépit des affirmations de principe, par -nature catégoriques, je serais étonné d'une nouvelle rupture, du moins à proche délai. On débattrait du point où cesse la recherche et où commence le déploiement. On calculerait le niveau d'armement spatial acceptable de part et d'autre. On proclamerait l'intangibilité des clauses du traité ABM que l'on retoucherait peu ou prou. La bataille des experts occuperait de longs mois. D'ici là, les deux rivaux moudraient leur grain en jetant sur le tapis vert ce qu'ils ont dans la main : le règlement éventuel de conflits régionaux comme celui de l'Afghanistan, et l'on reviendrait, pour occuper le temps, aux armes nucléaires à moyenne portée `FNI`. Mais, comme la négociation porte désormais sur la totalité des armements, tactiques, stratégiques, balistiques, cette affaire devient secondaire. Quoi qu'il en soit, à même question, même réponse : il n'y aura pas de prise en compte. La France décidera, et elle seule, des affaires de la France.\

L'"Initiative de défense stratégique" (IDS) ne date pas d'hier. Ni le débat public à son sujet. C'est le 23 mars 1983, par une déclaration télévisée, que M. Reagan en a lancé l'idée. Dans une lettre qu'il m'avait adressée ce même jour, le Président américain m'avait informé de ses intentions : "Nous devons nous efforcer, par tous les moyens possibles, de réduire le niveau des systèmes offensifs .. Mes conseillers, notamment le Comité inter-armes des chefs d'état-major, ont recommandé un examen plus approfondi des possibilités inhérentes aux technologies de défense, donnant ainsi à notre peuple, et à tous ceux que protège le parapluie de l'OTAN, l'espoir à long terme que nous pourrions un jour assurer notre sécurité sans menacer personne ni aucun territoire", et il avait ajouté : "J'ai, il va sans dire, parfaitement conscience des problèmes que soulève tout effort centré essentiellement sur la défense stratégique. Allons-nous faire de l'Amérique une forteresse ? Avons-nous l'intention de violer d'une manière ou d'une autre le traité ABM ou de ne pas respecter nos engagements envers nos alliés ? Visons-nous une capacité de première frappe ? Toutes ces éventualités n'ont aucun sens".

- Il attendit deux ans avant de donner forme à son projet et de saisir les pays invités à s'y joindre. On en connaît l'économie : un chapelet de satellites tournant autour de la terre, hors de la couche atmosphérique, surveilleraient notre planète. Munis d'armes adaptées, ils détruiraient en vol les fusées balistiques adverses. Et la philosophie : effacer Hiroshima des consciences, renousser dans

rouses balistiques adverses. Et la philosophie : effacer l'hostilité des consciences, repousser dans la préhistoire le cauchemar de la "destruction mutuelle assurée", soustraire l'espèce humaine aux ravages d'un embrasement sans pareil, tout en assurant la défense du monde libre.

- Au début de l'année 1985, M. Reagan me confirma ses intentions. Je reçus, le 27 mars, la visite du secrétaire américain à la défense, M. Weinberger, chargé de m'apporter les précisions désirables. Mon visiteur insista sur trois points : il s'agissait de recherches, non de fabrication, et encore moins de déploiement & la nouvelle stratégie serait, par -nature et par définition, purement défensive & l'Europe serait protégée au même titre que les Etats-Unis. Quant à l'invitation, on espérait à Washington une réponse rapide. Dans quel délai ? Le Secrétaire à la défense demeura évasif. Sans doute, devant la réserve irritée des chancelleries européennes, avait-il renoncé aux soixante jours initialement prévus. Une démarche amicale perd ce caractère quand elle cède à l'impatience.\

` Suite sur la proposition américaine de participer à l'IDS `

- Je donnai ma réponse quelques semaines plus tard. Dans l'après-midi du 2 mai ` 1985 ` , à l'aéroport de Cologne, un hélicoptère m'embarqua pour me déposer dans le jardin d'un diplomate en poste à Bonn. Ronald Reagan m'y attendait, entouré de ses principaux collaborateurs. Le sommet annuel des sept pays les plus industrialisés s'ouvrait une heure après dans cette ville. Nous n'avions pas de temps à perdre. Politesses faites, mon interlocuteur attaqua d'emblée le sujet difficile : l'Initiative de défense stratégique. La question n'était pas inscrite à l'ordre du jour de la conférence, mais elle occupait toutes les conversations et remplissait les colonnes des journaux. On savait que le Président des Etats-Unis souhaitait obtenir rapidement l'accord de ses partenaires. On savait aussi que cinq d'entre eux opineraient et que la France se montrerait rétive. Il m'exposa méthodiquement ses arguments et prêta à sa conviction les accents chaleureux et la sincérité qui font le charme de sa personne. Ronald Reagan respecte, dans le dialogue, ceux qu'il entend séduire. On peut ne pas aimer sa politique, on ne peut refuser à l'homme les égards qu'il prodigue. J'ai eu avec lui, et j'en aurai d'autres, de rudes joutes. J'aurais préféré parfois baisser la garde pour lui être agréable. Mais ce n'est pas de cette manière qu'on règle les affaires du monde et qu'on traite avec les empires. Il développa à son tour l'argumentation de Caspar Weinberger et souligna que la France et ses industries tireraient avantage des offres de sous-traitance que les Etats-Unis ne manqueraient pas de leur soumettre. Je tiquai sur l'expression "sous-traitance", qui il est vrai, n'a pas en langue anglaise une signification aussi désagréable que dans la nôtre. J'observai d'abord que la France ne consentirai pas à souscrire à quelque accord que ce fût, notamment dans l'ordre militaire, sans avoir part à la décision, que le rôle d'exécutant qui nous était dévolu suffisait à justifier mon refus. Puis je sortis de ce discours pour discuter le bien-fondé de la stratégie au terme de laquelle on voyait poindre la "guerre des étoiles". J'en contestai l'opportunité alors que les négociateurs américains et russes venaient de convenir d'en débattre à Genève & j'en contestai le fond : la défense spatiale ne pouvant avant un demi-siècle, pour le moins, se substituer au nucléaire, que deviendrait l'Europe entre-temps ? Pourquoi sortir d'un équilibre qui garantit la paix depuis quarante ans ?

- Nous étions pressés, je l'ai dit. Ronald Reagan fit encore valoir l'urgence et la nécessité qu'il y avait à accélérer les recherches en raison de l'avance soviétique dans la connaissance des armes balistiques anti-missiles et anti-satellites, connaissance qui, selon lui, plaçait les Russes en situation de frapper les premiers sans craindre de représailles sérieuses. Nous nous séparâmes après avoir parlé, autre affaire délicate, de la convocation éventuelle d'une conférence commerciale (le GATT) pour 1986, et nous partîmes pour le Palais Schaumburg rejoindre le Chancelier allemand, notre hôte.

- Cette conversation convainquit sans doute nos amis américains de la résolution de la France de ne pas s'engager dans l'IDS. Il n'en fut plus question entre nous.\

Je veux maintenant approfondir pour mes lecteurs les raisons, esquissées lors de mon entretien avec Ronald Reagan, qui m'ont conduit à éluder sa proposition et à prendre pour la France le risque d'un isolement qui impressionnera l'opinion française chaque fois qu'elle apprendra l'adhésion de tel ou tel de nos alliés, y compris les plus proches, et qui obligera, dans un premier temps, notre pays à tenir la route par les moyens du bord. Viendra ensuite le moment où, l'un

après l'autre, les disciples de la doctrine américaine, les enthousiastes et les tièdes, apercevront qu'au -prix de quelques bonnes affaires, ils n'auront accès ni à la stratégie militaire, ni à la stratégie industrielle, ni au choix du plus, ni au choix du moins, et qu'ils n'auront aucune marge d'appréciation autonome sur la marche des pièces, grosses ou petites, de l'échiquier "guerre des étoiles". Certes, je comprends que les puissances qui ne possèdent pas l'arme nucléaire fassent l'impasse et veuillent accéder au plus tôt aux normes nouvelles de la stratégie mondiale. Mais je crains, d'une part, que l'Europe ne pâtit de l'évasion outre-Atlantique des savants, des techniciens et des crédits qu'il serait préférable de mobiliser pour une autre ambition, ensuite que l'IDS ne réalise ce que ni les campagnes isolationnistes aux Etats-Unis, ni les invites soviétiques n'ont obtenu depuis la guerre mondiale : le découplage ou la séparation en deux systèmes de défense, inégalement protégés, de l'Amérique et de l'Europe.

- Je ne critique pas ceux qui voient plus loin que le siècle. Le prochain transformera l'espace en boulevard. De cela, on peut être aussi sûr que le sont les visionnaires assez raisonnables pour commander dès maintenant la maquette de l'île est du vaisseau céleste d'où s'étendra l'empire des hommes. Mais la guerre pouvait attendre qu'on essayât la paix.

Personne n'est en mesure, sur la base des données existantes, de démontrer qu'une défense spatiale étanche soit possible d'ici longtemps. Or, sans cette assurance, que vaut la défense stratégique ? De bons experts (américains) estiment que 5 % des têtes de missiles soviétiques atteignant les Etats-Unis anéantiraient la moitié de la population urbaine. Un bouclier à 95 % serait donc encore loin de compte. Certes, les optimistes (si j'ose dire) répondront qu'on ne peut pas non plus démontrer le contraire. Mais quel grand pays bâtirait sa sécurité sur une hypothèse aussi controversée ? Un haut responsable du Pentagone, M. de Lauer, s'exprimant devant le Congrès, révélait récemment que les forces américaines, pour arrêter les 9 à 10000 têtes stratégiques soviétiques actuellement répertoriées, devraient concentrer le gros de leurs moyens sur les trois premières minutes de l'envol des fusées.

- De même, pour identifier les cibles, calculer leurs positions et leurs vitesses, traiter en temps réel les signaux des satellites de surveillance, coordonner l'action de centaines, voire de milliers de stations orbitales, il serait nécessaire de gagner plusieurs ordres de grandeur dans les performances des ordinateurs. On se cogne ici à des lois de la nature et à des principes scientifiques jusqu'ici considérés comme immuables. A qui remarquera qu'"ils ont bien mis un homme sur la Lune", on répondra que prendre le programme Apollo pour étalon serait oublier que la meilleure technologie n'a pas (encore) inventé le mouvement perpétuel, ni des mobiles les plus rapides que la lumière, que les plus stupéfiantes percées de la science n'ont pas (encore) renvoyé au néant la rotondité de la Terre, les lois de Newton, la rotation des satellites selon des orbites définies et prévisibles, l'absorption par l'atmosphère des rayons X, la diffraction des rayons laser proportionnelle à la distance, etc.

- Comme l'observait récemment Paul Quilès, seule une véritable noria de satellites serait à même d'assurer la couverture permanente des sites de lancement et des océans. Les évaluations les plus raisonnables en prévoient plusieurs centaines, c'est-à-dire une dizaine de milliers de tonnes en orbite, et mille milliards de dollars d'investissement, soit 20 à 30 % du budget américain actuel pendant quinze ans. Après quoi il faudra en assurer la maintenance. Un expert a calculé qu'un lancement tous les quinze jours serait tout juste suffisant.

- Enfin, les anticipations oublient que la Lune est une cible inerte où personne n'attendait Armstrong pour l'empêcher de poser le pied. En revanche, le filet spatial sera vulnérable à des attaques rudimentaires et peu sophistiquées (mines, grenaille, explosions nucléaires aveuglantes), à la multiplication des leurres (faux missiles sans charges), au lancement de missiles de croisière contournant le dispositif par le bas, au choix de trajectoires basses et courtes avec des angles de tir déprimés, cette énumération reflétant l'état présent sans anticiper sur les bonds en avant foudroyants de la science. C'est l'opinion d'un groupe de savants nucléaires, de spécialistes du laser, de Prix Nobel de physique, d'astronomes, etc., membres de l'"Union of Concerned Scientists" qui contredit les prévisions des responsables politiques et conclut : "Les chances d'atteindre le but d'une défense antibalistique effective sont négligeables. La défense du Stars

War offre si peu de perspectives et tellement de risque que nous ferions bien de renoncer dès maintenant à l'illusion qu'elle incarne de façon si alléchante".\

Une étude du Congrès réalisée par le Bureau des Evaluations technologiques (OTA) surenchérit : l'IDS présente le risque de déclencher une nouvelle course aux armements et de créer "de graves instabilités", et conclut que "garantir la protection de la population américaine semble impossible à réaliser si les Soviétiques sont décidés à nous en empêcher". Quant à M. Lee Aspin, président de la Commission des forces armées à la Chambre des Représentants, il estime "qu'après avoir dépensé des milliards et des milliards de dollars, nous pourrions réaliser que nous avons payé pour la plus grande instabilité que le monde eût connue depuis le début de l'ère atomique".

- Cela noté, on se doute bien que d'autres savants pensent et disent le contraire. Ceux-là sont plus nombreux, assez compétents et assez influents pour avoir emporté la conviction du Président Reagan et de ses conseillers. Ils ont une assurance dans leur approbation égale à celle de leur contradicteurs dans la dénonciation. La plupart des stratèges américains partagent leur conviction. Cela fait du monde. Je ne trancherai pas le tort et la raison. Aux objections scientifiques et techniques, il existe toujours (ou presque) des réponses de même nature. Sur la base des connaissances d'aujourd'hui, je ne préjugerai pas l'échec final d'une expérience qui se projette dans le futur. Je crois, comme Ronald Reagan, à l'inépuisable richesse de l'esprit humain, à son invincible besoin de mettre en oeuvre ce qu'il conçoit. Mais, la part faite à l'imagination et au credo dans le progrès continu du savoir, je dois examiner la situation créée par l'IDS du point de vue de mes responsabilités et de celles de mes successeurs au regard de la France et de son système de défense, au regard aussi de l'Europe occidentale en -état de déséquilibre, de dépendance et de doute sur elle-même. Sous cet angle, mon raisonnement se borne à cette unique considération : pour le temps qui vient, l'IDS renforce-t-elle ou non la sécurité de la France et celle de l'Europe ? Je pense que non.\

` Suite sur l'IDS et l'affaiblissement de la sécurité en France et en Europe `

- Une première réflexion s'impose : l'Initiative de défense stratégique, visée lointaine, provoquera, dans l'immédiat, une réaction soviétique contraire au but souhaité. En effet, la seule perspective d'une défense spatiale antibalistique américaine rend plus aléatoire l'éventualité d'une réduction des armements offensifs soviétiques, les Russes sachant qu'ils ne pourront annihiler le "couvercle" placé au-dessus de leurs têtes qu'en le saturant, c'est-à-dire en multipliant missiles stratégiques et armes anti-satellites. La limitation du mirvage à 10 têtes, qui fit l'objet de la négociation SALT 2, est d'ores et déjà condamnée. De même que la première vague des ABM, dans les années soixante, a provoqué la multiplication des têtes nucléaires portées par chaque missile, personne n'arrêtera la seconde. L'expérience montre que spéculer sur la résignation soviétique à s'installer dans une situation de faiblesse, n'est pas la meilleure façon de contribuer à la détente.

- Deuxième réflexion : après avoir examiné le dossier de ce que le grand public connaît sous le nom de "guerre des étoiles", consulté les meilleurs experts et enregistré les avis les plus contrastés, je dois mettre en garde mes compatriotes contre les espérances infondées. Nous vivons en Europe. Or, l'Europe est ce qu'il y a dans le monde de plus exposé, de plus vulnérable aux dérapages, aux vertiges de l'irréparable. Il y a quelque contradiction, côté américain, à appeler plusieurs pays européens à déployer sur leur sol des missiles nucléaires tout en jetant le doute sur l'utilité, voire sur la moralité de ce type d'armement. Dans l'hypothèse - à imprévisible échéance - d'une défense anti-balistique efficace, et à supposer qu'elle puisse être étendue à l'Europe, comment cette dernière pourra-t-elle neutraliser, sans moyens de représailles nucléaires, la menace aérienne des missiles de croisière et de portée intermédiaire, la menace chimique et, aussi bien, une agression conventionnelle ? Pour échapper à la pression d'une Union soviétique surarmée, l'Europe dépendra plus que jamais d'une Amérique surdéfendue. Ce n'est pas le destin que je souhaite pour elle.\

Troisième réflexion : nulle technique ne délivrera l'homme de sa responsabilité en lui offrant la paix en cadeau. A chaque époque, les divers systèmes d'armes se combinent entre eux, sur un point d'équilibre difficile à prévoir. A peine un système nouveau apparaît-il à l'horizon, que prophètes et profanes en font une panacée et convertent le glas des bâtiments de surface pour

propriétés et propriétés en font une panacée et sonnent le glas des bâtiments de surface pour cause de sous-marins, des chars d'assaut pour cause d'armes anti-chars, des avions pour cause de missiles, et ainsi de suite. Or, l'âge nucléaire fonde la sécurité de tous sur le risque encouru par chacun. Une fausse impression de sécurité donnerait le sentiment que ce risque n'existe plus. Abandonner les principes et les moyens de la dissuasion reviendrait à échanger l'impossibilité de la guerre mondiale, pratiquement démontrée, contre la possibilité théorique de "guerres limitées", comme les appellent ceux qui n'auraient pas à les livrer sur leur propre sol. On ne rendra pas la sécurité à la terre en étendant le champ de bataille à l'espace, et rien ne nous dispensera de veiller sur nos chemins de ronde. Au demeurant, tout indique que nous allons vers un monde non pas débarrassé de l'arme nucléaire, mais où des armes nouvelles compléteront, en une combinaison originale, les armes actuelles et futures. J'observe à cet égard que les États-Unis continuent de donner la priorité, dans leurs programmes militaires comme dans leur budget de recherche, au renforcement de leurs moyens nucléaires offensifs (MX, Trident II, etc.) et que les sous-marins lanceurs d'engins stratégiques qu'ils mettent en chantier sont destinés à être déployés bien au-delà de l'an 2000.

- On doit donc s'attendre, en dépit des vœux de Ronald Reagan, certainement sincère dans son désir d'écarter le spectre de l'abomination, mais comme le prévoit déjà la machine militaro-administrative, à ce que l'IDS, loin d'éliminer le danger nucléaire ne serve qu'à le renforcer tout en le déséquilibrant.\

` Suite sur l'IDS et le renforcement du danger nucléaire `

- Comme j'exprimais cette remarque à l'un des meilleurs stratèges américains, il me répondit en ces termes : "J'étais hostile à l'IDS et je m'y suis rallié. On ne peut offrir éternellement aux masses la perspective d'un massacre sous prétexte de les sauver. Mais la défense stratégique qui nous dégage de l'obsession de la bombe atomique n'a pas pour objet de la jeter aux oubliettes. Elles devront bien cohabiter. On n'achètera pas la paix du siècle prochain au prix de la guerre dans celui-ci. Les raisons que vous opposez à l'IDS sont d'ordre militaire, alors que je l'approuve pour des raisons politiques. Certes, le Pentagone n'a pas l'illusion de pouvoir encercler la terre avec ses satellites en bouclant toutes les issues. Il lui suffit, après tout, d'en lancer assez dans l'espace pour protéger les silos où sont abrités nos missiles. Avez-vous besoin d'autres garanties ? Les Russes, le sachant, n'attaqueront pas les premiers. Nous non plus. Et la guerre n'aura pas lieu. Sans doute le premier mouvement des Russes sera-t-il de refuser de vivre sous la menace d'une attaque soudaine et s'engageront-ils, comme vous l'envisagez, dans la fabrication accélérée de nouveaux ABM. Mais je crois au deuxième mouvement. L'effet probable de l'IDS sera d'obliger Moscou à négocier pour de bon à Genève. Fini le cliquetis des propagandes : "moi, je veux négocier, l'autre ne le veut pas". Votre intuition est juste : les Russes n'accepteront pas l'IDS et votre conclusion l'est moins. Quand vous dites "donc ils rompront", je pense "donc ils traiteront". Je suis convaincu qu'au bout du compte, ils préféreront s'entendre avec nous sur une limitation du déploiement, à un niveau donné, qui leur laissera le temps de souffler, plutôt que d'avoir à supporter le coût d'une nouvelle et gigantesque campagne d'armement qui les empêchera de consacrer leurs finances et leurs techniques au redressement de leur économie. Je n'ai pas besoin d'en dire plus pour que vous compreniez à quel point je déplorerais que le Président Reagan exclue de sa proposition le déploiement des satellites. Il se démunirait de son meilleur atout face aux Russes. J'espère qu'il résistera".

- J'écoutai mon visiteur avec le sentiment d'entendre dévider mes propres arguments sur le probable processus de la "guerre des étoiles", à partir d'un projet dont la logique interne a toute chance d'échapper à l'intention de son auteur. "Allons-nous faire de l'Amérique une forteresse ?" s'interrogeait Ronald Reagan dans sa lettre de 1983. "Oui", répondait une autre voix de l'Amérique, "nous protégerons nos silos et resterons, par là, maîtres de notre capacité de frappe en second", "l'IDS, c'est la recherche et non le déploiement", répétait Caspar Weinberger dans mon bureau de l'Élysée. "La recherche sans déploiement est un non sens diplomatique et stratégique" rétorquait l'autre voix.\

` Suite sur l'IDS et les stratégies américaines et soviétiques "

- Qui aura le dernier mot ? Je n'ai pas à douter de l'autorité du Président Reagan, qui a su

l'affirmer dans des circonstances difficiles. Mais l'initiative stratégique, pour devenir réalité, s'étalera sur plusieurs décennies. Qu'en sera-t-il alors ? Ma décision doit tenir compte de cette incertitude. L'IDS pour un temps indéfini, demeurera un facteur de déstabilisation du système dissuasif fondé sur la vulnérabilité réciproque des territoires et des forces, solennellement garantie par le Traité de limitation des ABM. Je ne puis m'empêcher de déceler dans cette - entreprise la volonté d'obtenir la marge de supériorité que les Etats-Unis recherchent depuis dix ans. L'ayant trouvée dans leur avance technologique et scientifique, ils sont tentés de la mettre à profit sur le -plan militaire. Je pourrais me réjouir de voir nos alliés dominer le champ d'une compétition dont l'un des enjeux est notre liberté. Si je m'en inquiète, c'est que je crois, de toute ma conviction, que la paix tient à l'équilibre des forces dans le monde, à l'équilibre des forces en Europe.\

Pourvue des moyens de sa sécurité et solidaire de ses alliés, la France s'applique à resserrer les liens qui l'unissent à ses voisins avec lesquels elle partage, depuis des siècles, une histoire foisonnante, dialogue permanent d'une immense civilisation au génie créateur, mais aussi affrontements, déchirements, guerres fratricides, régularités du malheur, désastres au coeur d'un continent où la France et l'Allemagne étaient devenues ennemies héréditaires.

- L'effort de réconciliation a été entrepris, et réussi, au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, par des hommes qui refusaient les enchaînements de la haine et la fatalité du déclin. Au premier Congrès européen, qui se tint à La Haye en mai 1948, on vit siéger dans la salle des Chevaliers du Palais Binnenhof, Churchill, Adenauer, de Gasperi, Spaak, Eden, Carlo Schmidt, Ramadier, Paul Raynaud, Mansholt. Ce fut le début de la grande aventure qui restera l'oeuvre majeure de notre génération. Alors jeune député, je me souviens de l'enthousiasme qui m'animait, témoin silencieux d'un moment historique que je devais, trente ans plus tard, et après bien d'autres, prolonger.

- Mais, en dépit des progrès réalisés depuis ce jour dans la construction de l'Europe, la même question, non résolue, m'obsède.

- L'Europe occidentale, militairement dépendante, politiquement désunie, économiquement anachronique, se révélera chaque jour plus vulnérable aux sollicitations qui la bercent : la soumission à l'impérialisme américain ou l'abandon au neutralisme, passage obligé vers la domination soviétique. Il suffira aux Russes de jouer sur la complexité et les contradictions des intérêts nationaux, variables selon les latitudes et selon le moment, et sur la crainte de chaque pays d'apparaître comme le point faible du bras de fer Est-Ouest, donc le plus exposé, pour annihiler les résistances l'une après l'autre. A moins que ce ne soit l'Amérique qui, faisant l'impasse sur l'Europe, tranche pour elle et sans elle, et la perde, faute de pouvoir, à si grande distance géographique et psychologique, répondre à ses besoins et à ses aspirations.

- A Téhéran et à Yalta, en 1943 et 1945, l'Europe de l'Ouest, malgré Churchill, était absente des affaires du monde. Elle n'existait qu'en négatif, champ clos de l'antagonisme russo-américain et ne préservant son fragile équilibre que par cet antagonisme. Réveillée aujourd'hui, elle n'a pas le moyen, parce qu'elle ne l'a pas voulu, de donner vie au rêve qui lui rendra réalité, identité, puissance. Mais elle cherche et se cherche. Certes, personne ne recommandera de sortir de Yalta par la guerre, ni d'en prendre le risque. Cependant, l'affirmation progressive d'une personnalité autonome de l'Europe de l'Ouest, la mise en valeur des complémentarités avec l'Europe de l'Est, l'obligation où se trouve l'URSS, pour ses échanges et son développement, de rétablir un climat plus confiant avec les pays de la Communauté, l'assurance qu'elle doit obtenir de ceux-ci, en retour, que l'indépendance de l'Europe ne deviendra pas une machine de guerre contre elle, déplaceront peu à peu les lignes d'un horizon immobile depuis quarante ans. Il y faudra une longue patience. Mais, sans espérance, il n'y a pas de longue patience.\

J'ajoute que le non-être de l'Europe de l'Ouest entretient celui de l'Europe de l'Est. Celle-ci n'a aucune chance d'ici longtemps, et le sait, d'échapper à la tutelle soviétique. Elle s'interroge, de Varsovie à Bucarest, à peu près dans les mêmes termes. A qui parler ? Vers qui s'ouvrir ? Comment ranimer cette vieille et opulente histoire qui fut celle d'un continent demeuré homogène malgré ses divisions ? Il est heureux que la Communauté ait envisagé de signer des

accords de coopération avec les Etats membres du Comecon. En multipliant et en intensifiant ce type de rapports, d'ordre essentiellement économique et culturel, en intervenant auprès des institutions internationales pour qu'elles aident les pays de l'Est à surmonter leurs problèmes financiers, en leur offrant d'entrer dans les forums dont ils sont écartés, l'Europe de l'Ouest aiguisera chez eux un sentiment nouveau : la conscience, après un demi-siècle d'ignorance mutuelle, d'appartenir au même continent, d'exprimer la même civilisation. Sans doute objectera-t-on que cette démarche se heurtera dès l'abord à l'intransigeance soviétique et que les pays en question seront contraints de s'y soumettre. On peut en effet le prévoir dans un premier temps.

- Mais la Russie est aussi un grand pays européen. Elle ressent, dans ses profondeurs, ce que nous ressentons. Qu'elle vise à perpétuer son empire sur l'immense domaine qui lui a été concédé et qu'elle agisse en conséquence, va de soi. Je pense néanmoins qu'elle devra tenir compte des aspirations populaires constamment renaissantes qui s'affirment un peu partout. La partie d'Europe qu'elle regarde comme son bien ou comme son aire naturelle d'influence ne lui restera attachée que si, au-delà des moyens de la force, les peuples qui la composent ne se sentent pas extirpés d'eux-mêmes, arrachés à leur propre histoire. On peut bloquer les échanges, fermer une frontière, élever des murs. Mais, pour reprendre la belle maxime lue à l'entrée d'une petite église du Bourbonnais, "les murs de la séparation ne montent pas jusqu'au Ciel". Vraie, on le suppose, du Ciel mystique, cette formule l'est assurément du ciel physique : transistors, radios, télévisions franchissent l'espace en se moquant des interdits, entrent dans les foyers, répandent les idées et les modes.

- Il ne semble pas que l'idéologie marxiste-léniniste soit à cet égard en situation de contenir l'"air d'Occident" qui a déjà gagné les batailles du rock et du jean. Non que je me réjouisse de voir l'Europe de l'Est se tourner vers l'Ouest par le biais des must américains - qui ont de quoi séduire. Mais les peuples de l'Europe communiste, comme la Russie elle-même, possèdent des valeurs originales de portée universelle. Ce qui leur manque, l'Europe de l'Ouest peut l'apporter, et vice-versa. Travailler à cette symbiose hâtera l'heure de l'Europe, la vraie, celle de l'histoire et de la géographie.

- De telles initiatives seront interprétées à Moscou, officiellement du moins, comme une forme subtile d'agression. Mais l'acte final d'Helsinki consacre la permanence des frontières internes de l'Europe. Le secret de toute politique est de savoir mesurer ses pas. Là comme ailleurs, la marche du temps demeure souveraine.

Encore faut-il que l'Europe à faire se fasse, je veux dire cette fraction d'Europe dont la dernière guerre a taillé durement les contours et que la Communauté préfigure. J'ai pu apprécier la difficulté inhérente à ce genre d'exercice quand, Président du Conseil européen, j'ai eu à m'attaquer, pendant la durée de cette charge, c'est-à-dire pendant le premier semestre de l'année 84 `1984`, au volumineux dossier des contentieux en cours. J'en ai compté seize, à l'époque, d'importance inégale, mais chacun assez lourd pour avoir échappé à tout arrangement, parfois depuis quatre ou cinq ans. Tous ont été réglés. Non par enchantement, mais pour trois raisons principales : la bonne préparation des sommets précédents, notamment celui d'Athènes et la solide entente franco-allemande et un certain assouplissement de l'entêtement britannique. J'ajouterai que j'y ai porté quelque attention.

- J'épargnerai à mes lecteurs la liste complète de ces âpres négociations pour ne citer que celles qui ont eu trait aux excédents laitiers, au mémorable chèque à la Grande-Bretagne, au démantèlement des montants compensatoires, à la discipline budgétaire, au financement des programmes intégrés méditerranéens, à l'élargissement de la Communauté à l'Espagne et au Portugal, questions sur lesquelles les Dix butaient obstinément, sans volonté apparente d'en sortir. Un conflit en cachait un autre. C'est ainsi qu'au travers de la discussion sur la compensation britannique avait réapparu la menace, mortelle pour l'Europe, de la "loi du juste retour". Et ceux qui s'y étaient opposés l'avaient fait davantage par souci de limiter leurs propres dépenses que pour défendre la lettre et l'esprit du traité.

- De même, en arrière-fond du débat sur les excédents laitiers, qu'il était raisonnable de vouloir réduire à de plus justes proportions, était dessinée une offensive, qui dura encore, contre la

reuire a de plus justes proportions, s etait dessinée une offensive, qui dure encore, contre le Marché commun agricole, les pays à dominante industrielle cherchant à échapper - nonobstant le traité de Rome - à leurs obligations vis-à-vis des pays à dominante agricole. Bref, l'intérêt communautaire craquait sous le dévergondage d'intérêts nationaux, invoqués à chaque virgule de textes anodins.

- Je note à ce propos l'étrange impression que m'ont laissée ces discussions : une querelle, fût-elle infime, s'enflait au point qu'après la monotone répétition d'arguments cent fois dits et le renvoi rituel au sommet suivant qui renvoyait l'affaire au conseil des ministres qui renvoyait l'affaire au sommet suivant qui renvoyait, etc., on pouvait croire que la Communauté n'y résisterait pas. Or, elle a tenu et, paradoxalement, la somme de ses échecs semble l'avoir fortifiée. Après le succès inattendu de Fontainebleau, la cassure annoncée, attendue à chaque nouveau rendez-vous, Dublin, Milan, Luxembourg, n'a pas eu lieu et l'on a vu, en revanche, s'apaiser d'autres différends comme ceux de l'Union monétaire, du marché intérieur ou du vote à la majorité. Plus étonnant, ces progrès ont permis de jauger la capacité de blocage dont disposaient, en fait, les pays intimement hostiles à toute retouche du traité de Rome et du compromis de Luxembourg, alors qu'en droit, il leur eût suffi de dire non. Comme si, par une loi obscure de l'histoire, rien n'eût pu empêcher la conscience européenne, plus petite que la petite fille Espérance, d'avancer, fragile et vivace, au milieu des périls.\

Mais revenons à Fontainebleau. Nous ne pouvions nous contenter d'apurer le passé. C'eût été s'installer dans la gestion à la petite semaine d'un marché qui, abandonné à lui-même et privé d'inspiration plus haute, eût été condamné à se désagréger. Or, il n'y a pas de réalité politique sans structures. D'une part, il devenait urgent que la Communauté se dotât d'institutions plus fermes et plus démocratiques, que le Conseil pût se déterminer sur des votes majoritaires dans la plupart des affaires qui lui étaient soumises, que les pouvoirs d'exécution de la Commission fussent élargis, que le Parlement, consulté dans les domaines prévus par le traité de Rome, fût davantage associé aux travaux du Conseil et de la Commission et qu'il détint un droit de veto sur des actes majeurs. D'autre part, cette approche institutionnelle risquait de laisser les Européens indifférents à leur Europe tant que celle-ci resterait elle-même étrangère à leur vie quotidienne ou ne s'y intéresserait que sous l'aspect de contraintes et d'obligations édictées par un pouvoir lointain, presque abstrait. Rapprocher l'Europe des Européens en leur donnant le sentiment qu'un nouveau monde s'ouvrait à eux, fort et libérateur, où ils auraient leur mot à dire et où leur mode d'existence changerait de dimension, paraissait plus nécessaire encore. L'heure était venue de dégager de l'Europe bureaucratique l'Europe des citoyens.

- Instruit par la réussite du comité Spaak - chargé, à Messine, en 1955, d'élaborer le projet d'où sortit le traité de Rome -, je proposai la création de deux groupes de travail, l'un qui préparerait la réforme des institutions, l'autre qui fournirait un contenu à "l'Europe des citoyens". Ainsi fut fait. Présidés par l'Irlandais Dooge et l'Italien Adonnino, ces comités s'attelèrent à la tâche et, en moins de six mois, déposèrent leurs conclusions. Pour représenter la France au comité Dooge, et sachant ses vues proches des miennes, j'avais désigné Maurice Faure, principal artisan de la Conférence de Venise qui, quelques mois après Messine, avait débloqué l'ultime négociation sur le Marché commun. Je n'eus pas à le regretter. Nommé par ses collègues rapporteur général, il se mit à la tâche et entraîna les convictions. L'objectif défini - assouplir les procédures qui enrayaient le fonctionnement de la Communauté & réduire la brèche ouverte dans le pacte fondamental par le compromis de Luxembourg & limiter le nombre des matières soumises au vote à l'unanimité, cette mauvaise herbe qui avait envahi le champ des délibérations du Conseil européen & élaborer de nouveaux équilibres entre les trois pôles communautaires : Conseil, Commission, Parlement & élargir les compétences du Traité de Rome & renforcer la coopération politique - fut atteint.\

` Rapport de Maurice Faure sur les propositions du comité Dooge `

- Et c'est sur la base de son rapport, soumis à l'examen du sommet de Milan `juin 1985`, relayé par un livre blanc de la Commission sur le marché intérieur, un projet franco-allemand d'union européenne et un memorandum français sur la relance communautaire, que la Communauté reprit son élan pour adopter, à la conférence intergouvernementale de Luxembourg (décembre

1984), un ensemble de décisions qui, bien qu'en retrait sur l'attente des pays les plus engagés en faveur de l'union européenne, parmi lesquels la France, n'en signifiaient pas moins une avancée nouvelle. Je ne cacherai pas que la transaction, qui rallia l'adhésion générale, resta très en deçà de ce que j'appellerai le minimum vital pour l'Europe. On peut hésiter en effet entre deux voies : soit appliquer le traité de Rome en respectant rigoureusement ses clauses - le traité, oui, mais tout le traité -, ce qui se traduira par un contrôle accru de la cour de Justice, une réduction radicale des votes à l'unanimité, des politiques communes plus nombreuses et un rôle plus affirmé de la Commission ; soit dépasser le traité pour en conclure un autre, carrément orienté vers l'union politique de l'Europe, à l'image du projet du Parlement européen (dit projet Spinelli). On connaît ma préférence : elle va au deuxième terme de l'alternative.

- Mais l'unanimité des douze Etats-membres est irréalisable sur ce point, et passer outre aboutirait à un dédoublement des institutions européennes, extrême complication qui le rend improbable. Il reste donc à savoir si l'actuelle Communauté sera capable d'acquiescer la réalité politique que nous attendons d'elle. Une réponse négative conduirait la France à juger qu'une crise vaudrait mieux que l'enlisement. Mais, aussi curieux que cela puisse paraître, la timide "avancée de Luxembourg" a peut-être tracé une voie médiane en amorçant à petits traits une réforme du traité de Rome qui le restituerait à lui-même.

Quant au comité Adonnino où Max Gallo siégeait pour la France, ses suggestions restèrent en suspens, à l'exception de l'initiative fortement appuyée par Bettino Craxi, président du Conseil de Milan `juin 1985`, pour une organisation européenne de lutte contre le cancer et de quelques mesures d'ordre culturel : Université de l'Europe, Académie européenne des sciences et de la technologie, harmonisation des diplômes.. Toutefois, prenant les devants, la France et l'Allemagne, dont la bonne entente avait forcé bien des obstacles, n'avaient pas attendu pour abattre leurs poteaux-frontières et laisser libre passage aux ressortissants de la Communauté. Entre-temps, l'accord de principe enregistré à Fontainebleau sur l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté avait connu des sorts divers. Je désirais cette adhésion. Histoire, géographie, culture, tout concourait à ce que l'on accueille deux pays qui avaient contribué plus que d'autres à la naissance de l'Europe dont ils avaient, avant d'autres, assuré la grandeur. Où seraient-ils allés sans l'Europe ? Du point de vue français, aux inconvénients que j'analyserai plus loin s'opposaient des avantages comme le déplacement vers la France du centre de gravité européen, le poids accru des régions méditerranéennes au sein de la Communauté, la suppression des tarifs industriels discriminatoires entre l'Espagne et ses nouveaux associés, sans parler de la réconciliation franco-espagnole que je plaçais au plus haut rang de mes objectifs immédiats. Le Portugal posait moins de problèmes. Habité par une forte volonté politique, Mario Soares avait balisé le terrain, et il ne restait qu'à apposer les signatures au contrat. Mais l'enthousiasme des Etats-membres pour l'élargissement, qui ne connaissait pas de frein à l'époque du veto français (mon prédécesseur, initialement favorable, s'était par la suite dédit), avait beaucoup fraîchi depuis que j'avais levé l'obstacle. Devant l'imminence des décisions à prendre, c'était à qui tirerait au renard pour protéger son huile, son acier, ses textiles, ses tomates, ses poissons contre les deux demandeurs soudain considérés comme des prétendants trop pressés.

` suite sur l'élargissement de la CEE `

- La France avait aussi à défendre ses intérêts. Plus sans doute que ses partenaires, à cause de la similitude du climat, du sol et des débouchés maritimes entre plusieurs de ses régions et l'Espagne. L'entrée de celle-ci dans le Marché commun a provoqué, provoque encore l'inquiétude et souvent la colère des agriculteurs du Midi qui craignent que la libre circulation des marchandises des deux côtés des Pyrénées ne ruine leurs efforts pour améliorer la qualité de leur production et redresser l'économie de leur région. Leurs prix de revient supportent des charges sociales et fiscales plus lourdes que celles des agriculteurs espagnols, et l'Espagne disposant d'immenses superficies disponibles pour la culture de la vigne, ils supportent les dommages qu'ils auraient à subir si, à qualité moindre et à quantité supérieure, les vins espagnols inondaient le marché. Ils tiennent un raisonnement semblable pour les fruits et légumes qui - motif

supplémentaire de suspicion - ont envahi l'Europe avant même l'ouverture des frontières sans se soucier le moins du monde des normes exigées dans notre pays pour la consommation. Nos pêcheurs, enfin, redoutent l'irruption dans nos eaux de la flotte espagnole, la plus importante d'Europe après celle de l'URSS, et qui n'attend que l'occasion d'accéder aux ressources de la zone communautaire.

- Comme j'attachais beaucoup de -prix à ces objections, j'admis, en 1981, qu'il était impossible d'accepter, en l'état, l'adhésion de l'Espagne. Une rude négociation commença. Nous posâmes des préalables. L'Espagne s'en formalisa. Rebutée depuis des années dans son intention de rejoindre l'Europe, sa fierté s'exacerba. En dépit de la bonne volonté du gouvernement Sotelo, sa presse, naturellement anti-française, trouva dans cette querelle un aliment nouveau à la violence verbale dont elle fait son pain quotidien. On frôla la rupture.

- L'arrivée au pouvoir de Felipe Gonzales, que des relations amicales unissaient aux dirigeants français, permit une détente. Les garanties demandées par la France furent examinées point par point. Un premier accord porta sur les fruits et légumes. On s'entendit sur une période de transition de dix ans, divisée en deux phases. Quatre ans pour protéger le marché de la Communauté. Six ans pour libérer les courants d'échanges de l'Espagne vers l'Europe. Le règlement sur le vin, intervenu peu après, s'inspira des mêmes principes, fixa un plafond à la production espagnole et rendit la distillation obligatoire pour tout déséquilibre du marché. Pour la pêche maritime, les Dix qui venaient de créer l'"Europe bleue" offrirent un front uni aux revendications espagnoles. On se donna quinze ans pour conclure.

- Des esprits délicats s'étonneront de ces détails. Mais ce qui paraîtra négligeable ou subalterne à certains, signifie pour des milliers de foyers français l'ultime chance de survie sur leur terre. Je m'étais engagé en 1979, soit deux ans avant d'être élu Président de la République, à poser, le cas échéant, des conditions strictes à l'élargissement du Marché commun. Elles étaient réunies. L'Europe des Douze pouvait naître.\

Mais, six en 1957, neuf en 1972, dix en 1981, douze en 1986, cette expansion de la Communauté, de son aire géographique, du nombre de ses habitants, de son poids économique et commercial, en modifie substantiellement la -nature. A six, elle vivait commodément sous la triple protection de son union douanière, de ses tarifs préférentiels et de son Marché commun agricole. A douze, elle intègre des intérêts hétérogènes, des traditions contraires, des ambitions rivales - la Grande-Bretagne et son Commonwealth, l'Irlande et sa neutralité, les normes constitutionnelles danoises, la Grèce entre deux mondes, et j'en passe !

- Quatre interrogations, deux à court terme, deux à long terme, subsistent. A la première : que deviendront les conventions passées avec les pays tiers, Maroc, Tunisie, Israël, dont les productions sont directement concurrencées par celles de l'Espagne ?, a répondu un manque évident d'entrain communautaire. Cette réticence, insolite de la part d'une Communauté signataire des remarquables accords de Lomé, et qui a contraint la France à retarder son vote de ratification pour obtenir en temps utile les assurances indispensables, s'est provisoirement estompée.

- La deuxième interrogation touche aux ressources de la Communauté. L'élargissement coûte cher. L'élévation de 1 à 1,6 % par pays du plafond de la TVA se révélera insuffisante à court délai. On perçoit, chez quelques Etats-membres, l'envie d'en rester là. La France plaidera au contraire, et elle ne sera pas seule, pour qu'on atteigne les 2 %. L'augmentation des ressources n'empêche pas une plus grande rigueur dans le contrôle de la dépense ! Et le budget de la communauté, encore faible par -rapport au produit intérieur brut moyen des Etats-membres, doit s'adapter à ses obligations.\

Le devenir du Marché commun agricole justifie la troisième interrogation. Car il est menacé. Cette tendance provient principalement de deux causes. L'une est que l'Europe résiste mal politiquement à l'offensive américaine, l'autre découle du fonctionnement de la Communauté. Le décalage entre la demande mondiale de produits agricoles, qui croît lentement (le tiers monde n'a plus le moyen d'acheter) et l'offre qui croît beaucoup plus vite (les pays industriels se sont considérablement équipés), suscite une concurrence entre pays exportateurs et précipite la chute

des cours mondiaux. Or, la régie de la Communauté veut qu'elle rembourse à ceux de ses membres qui exportent la différence entre leurs prix de vente et les prix mondiaux. Comme les premiers sont plus élevés que les seconds, l'écoulement des produits agricoles européens à l'extérieur se fait au détriment de la caisse commune. C'est vrai surtout des céréales. D'où la controverse entre la France, gros producteur (30 milliards net d'exportations en 1985) et ceux qui le sont moins et souhaitent par conséquent réduire la somme des remboursements. Je n'entrerai pas dans le débat technique qui tourne autour de questions du type : faut-il limiter la production par des quotas comme pour le lait ou le vin ? faut-il différencier les prix selon les quantités produites ? Mais je connais au moins une réponse : la France n'acceptera pas que la Communauté européenne se détache des principes auxquels elle doit d'exister, d'autant plus que tous et chacun ont tiré un immense profit de ce pacte initial.

- Contester le droit de la France à recevoir le juste -prix de son effort de modernisation agricole revient à livrer les marchés aux Etats-Unis d'Amérique. Le gouvernement de Washington, et plus encore le Congrès, harcelés par les agriculteurs du Middlewest, supportent de moins en moins les embarras que leur commerce doit aux règles du Marché commun. Oublieux des contreparties reçues, notamment celles qui leur furent accordées à la conférence du GATT de 1962 et 1967 par l'exemption des taxes de droits et douane sur le soja et les aliments du bétail à l'entrée du Marché commun, ils insistent pour que l'on entame une nouvelle négociation. J'ai expliqué plus haut dans quelles circonstances je m'y étais refusé, convaincu que le Marché commun agricole serait la cible unique de nos amis américains et que, pour sa -défense, nous trouverions peu d'alliés au sein de la Communauté. Mais, dès lors que l'ordre du jour comprendra d'autres dossiers prêts à être examinés comme celui des normes, des services, des interdits sanitaires, des privilèges de navigation, etc., bref, dès lors que tout sera mis sur la table, la France sera présente au rendez-vous.\

La quatrième interrogation vise l'existence même de la Communauté. A mesure qu'elle grandit - et, aujourd'hui, son territoire s'étend des îles Shetland aux rivages de l'Asie mineure, du Skagerrak à Gibraltar -, l'attrait qu'exerce sur elle la perspective d'une zone universelle de libre-échange se précise. A l'intérieur les Etats-Unis d'Amérique, à l'intérieur plusieurs des Etats-membres, et non des moindres, l'appellent de leurs vœux et travaillent en conséquence. D'un grain plus mou, la Communauté actuelle est plus friable que celle d'hier. Mais elle possède plus d'atouts. Il n'est qu'une médecine à ses maux : à communauté plus large, institutions plus fortes. Le besoin s'en fera d'autant plus vivement sentir que le grand marché intérieur de l'Europe sort des limbes. Jacques Delors, à la tête de la Commission, en a été l'artisan décisif. Trois cent vingt millions de consommateurs et la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services, voici qu'apparaît en pleine lumière la première puissance commerciale du monde. L'opération de mise en place devra être terminée le 31 décembre 1992. Face à cette échéance, une prise de conscience s'opère. L'accord de Luxembourg en témoigne. La règle de l'unanimité cède du terrain, l'environnement et la technologie entrent dans le traité, le système monétaire et l'ECU s'y glissent par une discrète - trop discrète - référence, on commence à parler d'aménagement du territoire entre les régions riches et les régions pauvres, on accepte, fût-ce du bout des lèvres, l'espace social européen dont la seule idée révoltait en 1981, un début de coopération politique s'organise (sur le règlement des conflits régionaux, pour la lutte contre le terrorisme, pour la -défense des droits de l'homme, etc.), les législations sociales et fiscales se rapprochent, l'ère des vetos s'apaise. La France, dans l'aventure, a tout à la fois à perdre et à gagner. Les secteurs dynamiques de notre industrie et de nos services s'engouffreront avec profit dans l'ouverture offerte par ce marché unique, d'autres y trouveront le stimulant qui leur manquait, d'autres encore y succomberont. Je ne m'en plaindrai pas. Rien n'est plus détestable qu'une rente de situation fondée sur le soutien de productions inadaptées. L'économie s'étirole sur un terrain malsain. A cause de cela, j'applaudirai à l'élimination des protectionnismes avoués ou honteux. Grâce à la gestion des gouvernements Mauroy et Fabius, qui commence à porter ses - fruits, la France se débarrasse de ses vieux complexes et s'habitue à croire qu'elle peut gagner, qu'elle gagne. Je vois donc arriver le grand marché sans crainte. Plus que cela, je l'espère. Là comme ailleurs, en servant l'Europe, on sert la France.\

J'ai déjà rappelé qu'à La Haye, en mai 1984, j'avais invité les Européens à s'unir pour construire et lancer une station orbitale habitée. Pourquoi, disais-je, l'espace serait-il américain ou russe ? Aucun décret divin ne l'avait ordonné de toute éternité. Nous avions un savoir suffisant, des techniques à jour et les ressources nécessaires. A condition, bien entendu, de les mettre en commun. Je n'affirmerai pas que l'idée ait obtenu un franc succès. Le traité de Rome avait prévu trois politiques communes : les transports, l'agriculture et le commerce. La politique des transports n'avait reçu qu'un très modeste commencement d'exécution. Pourquoi s'aventurer en terre inconnue ? Des renforts pourtant m'arrivèrent de plusieurs côtés. Le 15 décembre 1984, l'Assemblée de l'Union européenne occidentale (UEO) adopta une recommandation conviant les sept Etats-membres à "relever le défi spatial" et "à promouvoir une politique européenne unifiée dans le domaine de l'utilisation militaire de l'espace". Ce n'était pas exactement ce que j'avais demandé, mais je ne pouvais me fâcher d'un écho qui revenait porteur des mots "station spatiale européenne". Puis ce fut au tour des ministres européens de l'espace, les 30 et 31 janvier 1985, de proclamer, à Rome encore, "la nécessité d'étendre la capacité autonome de l'Europe et sa compétitivité dans tous les secteurs des activités spatiales", et de retenir trois projets : le lanceur Ariane V, une participation au programme américain Columbus, mais à partir d'éléments "pouvant être le coeur d'une station autonome", et le projet d'avion spatial Hermès. Enfin, au sommet des pays industriels de Bonn, le 8 mai 1985, le communiqué final mentionna symétriquement les deux projets de stations spatiales américain et européen. Je ne m'illusionne pas, toutefois, sur la fermeté de ces déclarations d'intentions. Persévérer suppose une volonté politique qui reste, à l'heure présente, très inégalement partagée. La France continuera donc de presser ses partenaires pour que soit élaboré et établi un calendrier d'études techniques et de financement qui devrait porter sur quinze ans. C'est par et dans l'espace que l'Europe s'affirmera.\

Mais la maîtrise de l'espace dépend de la maîtrise d'autres technologies désormais à notre portée. L'Europe occidentale, dont les savants occupent le premier rang dans de nombreuses disciplines fondamentales, n'a plus à faire preuve de son savoir-faire en matière de recherche appliquée et d'innovation.

- Elle compte à son actif de grands succès technologiques : Ariane, Airbus £ le Joint european taurus (JET) pour la physique des hautes énergies £ le Centre européen de recherches nucléaires (CERN) pour la fusion nucléaire £ le programme "Esprit" pour l'informatique qui, en même temps que "Race" pour les télécommunications et "Brite" pour les technologies industrielles, associe petites et grandes entreprises aux ressources du Fonds communautaire £ l'Institut Laue-Langevin pour la physique des milieux solides £ Superphénix, franco-italo-allemand, prototype de centrale nucléaire à réaction rapide - et de grands projets en voie de réalisation comme la soufflerie cryogénique franco-allemande, le synchrotron franco-italo-allemand, source de rayons X de grande précision, le "lien fixe" franco-britannique à travers la Manche, les trains à grande vitesse qui relieront Paris, Bruxelles, Amsterdam, Cologne, Stuttgart et Londres. Et cette liste n'est pas close.

- Mais, hors ces réussites, la plupart des activités scientifiques et technologiques s'exercent dans le -cadre national £ d'un pays européen à l'autre, leurs entreprises se livrent une concurrence sévère et les Etats encouragent cette compétition. Les tentatives de cartel entre firmes européennes échouent le plus souvent, chacune d'elles préférant contracter des alliances extérieures, américaines ou japonaises, pour s'assurer l'avantage. L'écart se creuse au détriment de l'Europe qui dépense en recherche et développement civil et militaire moitié moins que les Etats-Unis, et de surcroît en ordre dispersé. Or, un découplage technologique entre l'Europe et l'Amérique ne serait pas moins grave qu'un découplage militaire.\

J'ai abordé de deux façons cette situation qui me préoccupait plus que toute autre. D'une part, en plaidant pour que la technologie fût admise parmi les politiques de la Communauté, ce qui a été décidé à la conférence intergouvernementale de Luxembourg. D'autre part, en proposant aux pays d'Europe qui souhaiteraient s'y joindre un projet central autour duquel s'échafauderaient des ententes industrielles dans les domaines les plus divers : intelligence artificielle, grands

ordinateurs, lasers de puissance micro-électronique, optronique, logistique spatiale, biotechnologie, etc. Ce projet, baptisé "Eurêka", présenté par Roland Dumas aux chancelleries, a obtenu immédiatement l'adhésion de dix-huit pays : les douze de la Communauté, la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Suisse et la Turquie. Sa force d'impact est si grande que le Canada, l'Argentine, le Brésil ont fait savoir qu'ils s'y intéressaient, de même que le Japon et plusieurs pays de l'Europe de l'Est. Les dix-huit fondateurs ont tenu au Palais de l'Élysée, en mai 1985, leur assemblée constitutive, et cinq mois plus tard, à leur deuxième session, celle de Hanovre, vingt projets ont été approuvés qui recouvrent aussi bien l'électronique que la robotique, les techniques de communication que celles des matériaux nouveaux et de l'environnement.

- Contrairement à l'idée répandue, Eurêka n'est pas un décalque ou une réplique de l'IDS, ne s'inscrit pas dans un effort d'armement offensif ou défensif, ne postule ni n'exclut aucun choix stratégique, et vise simplement, en amont du "civil" et du "militaire", à mettre l'Europe en prise sur les technologies dont les retombées et applications bouleverseront, domineront en toute certitude les données du futur. Il ne s'agit pas non plus d'un programme étatique. Certes, la France lui a consacré, dès le point de départ, un milliard de francs, l'Allemagne et le Royaume-Uni ont annoncé qu'elles engageraient des fonds publics. Mais, formule souple à géométrie variable, Eurêka laisse aux entreprises et aux centres de recherche la responsabilité du choix des partenaires et des programmes, dont le nombre et la nationalité varient selon diverses combinaisons. C'est ainsi que des entreprises françaises coopèrent, depuis la conférence de Hanovre, avec des allemandes pour le traitement du silicium amorphe, matière première des composants électroniques £ norvégiennes, pour des calculateurs de puissances £ portugaises, pour des robots textiles £ italiennes, anglaises et allemandes pour les lasers £ danoises pour des membranes de filtration utilisables en biotechnologie - cinq exemples parmi vingt, les uns immédiatement opérationnels, les autres à plus longue distance. Ces projets s'articuleront sur des structures aussi réduites que possible afin d'éviter que la bureaucratie publique ou privée n'engorge les circuits. A vocation géographique plus large que la Communauté, ils n'en seront pas moins reliés organiquement à la Commission européenne. La diversité, l'étendue, l'exigence scientifique des recherches fondamentales et appliquées mobiliseront sur place, en Europe, les compétences et les intelligences. Bien qu'Eurêka et l'IDS ne se situent pas sur le même -plan, on perçoit l'immense danger que feraient courir à l'Europe et la "fuite des cerveaux" vers l'Amérique et l'éparpillement de ses (trop modestes) crédits. Heureusement, dans ce domaine capital, les Européens ont rassemblé leurs ambitions. Ils ont choisi d'agir en conséquence, bref d'exister. Qui ne se sentirait étranger chez soi dans un monde d'où l'Europe continuerait d'être absente ? L'arme de la science est celle de l'esprit. Qui la possède vivra.\

J'examinerai le dossier de la défense européenne sous le seul angle franco-allemand.

- On insiste en effet de tous côtés, ces derniers temps, pour que notre force nucléaire, sortant du concept de "sanctuaire national" et élargissant celui d'"intérêt vital", étende au territoire ouest-allemand les normes de la dissuasion stratégique applicables au nôtre.

- De bons esprits, et quelques autres qui le sont moins, présentent cette évolution de notre doctrine comme la condition du devenir de l'Europe, lui-même lié au sort du couple France-Allemagne. L'argument parfois tourne à la polémique : s'y refuser, dit-on, reviendrait à donner un coup d'arrêt aux relations privilégiées entre les deux pays dont la querelle sanglante a grandement contribué à l'abaissement de l'Europe - et au leur - et signerait l'échec de la construction européenne en renvoyant l'Allemagne à sa double tentation, américaine ou russe, américaine et russe. Je ne méconnais pas le risque. Mais il a été pris avant moi. Je ne puis faire que l'histoire n'ait pas existé et que l'héritage de la génération précédente ne soit celui d'une Europe coupée en deux et sous haute surveillance, démunie en tout cas d'une défense qui lui soit propre. La dernière guerre mondiale n'a pas seulement coupé l'Europe en deux, elle a aussi projeté l'Allemagne et la France dans des systèmes de défense différents à l'intérieur du même camp. La décision de l'Allemagne, en ce domaine, n'est pas autonome. Celle de la France, si. Quand le second réflexe de l'Allemagne menacée la poussera vers la France, le premier l'aura

déjà précipitée vers l'Amérique. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ni de s'en plaindre. On n'exagérera pas non plus les conséquences de cette ambivalence. Il n'est, pour l'Allemagne et pour nous, qu'une alliance. Mais on comprendra que chaque prévision, sur le -plan militaire, tienne compte de cette différence et qu'il faudra du temps pour en finir avec le passé.\

Les choses étant ce qu'elles sont, il faut le répéter, l'Allemagne, qui paie au -prix fort ses guerres perdues du XXe siècle, ne possède pas, n'est pas en droit de posséder l'armement nucléaire. Désire-t-elle cet armement ? Il semble que non. Sous le regard de l'Union soviétique, elle connaît ses limites. Que la République fédérale ait choisi de s'amarrer à l'Europe occidentale, l'histoire de ces quarante dernières années le prouve. Mais elle ne le fera pas contre l'unité allemande. Elle a dit oui à la Communauté charbon-acier, à la Communauté des Six, des Dix, des Douze, à Eurêka - et y joue un rôle éminent -, comme demain elle dira oui à la mise en oeuvre de l'union européenne, synonyme d'Europe politique, projet qu'à sa demande les Dix ont adopté chez elle, à Stuttgart. Sa réticence actuelle à renforcer le système monétaire européen, sa chouannerie sur les prix agricoles, son pointillisme budgétaire n'atteignent pas en profondeur l'engagement européen qui reste sa principale ligne d'action, maintenue avec ténacité et conviction par Helmut Kohl. La France n'a pas meilleur, plus solide partenaire en Europe où elle en compte d'excellents. L'attraction qu'exerce sur elle la politique américaine n'atténue en rien ces vérités premières : l'Allemagne est d'Europe, sans l'Allemagne il n'y a pas d'Europe, sans l'Europe il n'y aura pas, il n'y aura plus de grandeur allemande. De tout cela, elle a pleine conscience. Mais qu'y peut-elle ? Les événements qui se sont produits chez elle à l'occasion de l'implantation des Pershing II - cortèges, manifestations, rassemblements, attentats -, l'évolution du Parti social-démocrate (SPD), hier au gouvernement et initiateur de cette implantation, aujourd'hui dans l'opposition, et hostile, révèlent bien autre chose qu'une simple réaction pacifiste ou neutraliste. J'y vois la volonté d'un peuple qui refuse d'être un peuple-objet. Son territoire, bourré d'explosifs comme aucun autre au monde, ne lui appartient pas dès lors qu'est en question sa perte ou son salut. Sa sécurité est dans la main des autres. Il se sait le premier client de la guerre. Comment n'aurait-il pas une réaction d'affirmation de soi ? Ami de la France et des Etats-Unis, il n'aime pas que Paris ou Washington tranche pour lui et, le cas échéant, aggrave son risque. Mais ce n'est pas de la possession de la bombe atomique que l'Allemagne attend d'être délivrée de l'épreuve. Faute de disposer elle-même d'une force armée capable de contenir une offensive nucléaire, elle a dû se satisfaire depuis trente ans d'appartenir à une alliance où siègent trois puissances atomiques, au premier rang desquelles les Etats-Unis d'Amérique. Y trouve-t-elle une garantie suffisante ? Ou attend-elle de notre pays qu'il apporte un plus au "parapluie américain" et qu'il lance ses fusées à la première foulée d'un soldat ennemi sur son sol ? Aucun responsable allemand n'a évoqué cette hypothèse au cours des multiples conversations que nous avons eues depuis quatre ans. Le serait-elle qu'une évidence s'imposerait : la dissuasion ne convainc que par sa vraisemblance. On ne doute pas de la résolution d'un pays dont l'indépendance est en jeu sous le coup d'une menace directe (le sanctuaire national) ou indirecte (l'intérêt vital), appréciation qui relève du seul chef de l'Etat. On en doute autrement. L'Allemagne ne demande pas à notre pays ce qu'il ne peut donner. Certes, l'attente (légitime) de gages nouveaux apportés par la France à la sécurité allemande mérite d'être prise en considération. Non parce qu'elle rencontre l'adhésion d'une vaste opinion, mais parce qu'elle répond à un besoin.\

C'est dans cet esprit que j'ai décidé de donner vie, vingt ans après, à l'article du traité de l'Elysée du 22 janvier 1963 par lequel Charles de Gaulle et Konrad Adenauer s'étaient promis : "1) sur le -plan de la stratégie et de la tactique, de s'attacher à rapprocher leurs doctrines en vue d'aboutir à des conceptions communes £ 2) de multiplier les échanges de personnel entre les deux armées £ 3) d'organiser un travail en commun dès le stade d'élaboration des projets d'armement et la préparation du financement."

- Désormais, les ministres de la défense et les ministres des affaires étrangères des deux pays ont quatre rendez-vous obligés par an, et beaucoup d'autres par occasion. Ils s'y informent mutuellement du développement des techniques militaires, de leurs projets, de leurs moyens et des dispositions de leurs gouvernements et des états-majors. Ce travail de réflexion se traduit sur le terrain par des visites réciproques d'unités. par l'utilisation commune des champs de tir et par

se terminent par des visites réciproques à l'ennemi, par l'entraînement commun des cadres et de troupes. Il pourrait demain se prolonger par l'entraînement commun de grandes unités, alors qu'on n'a pas dépassé jusqu'ici l'échelon bataillon ou régiment, tandis que s'organiserait une formation commune de cadres supérieurs civils et militaires dans un institut spécialisé. Un groupe de planification logistique étudie les problèmes liés à l'engagement de la force d'action rapide (FAR) française, créée par Charles Hernu en 1983, et qui a, entre autres missions, celle d'agir aux côtés des forces allemandes. Des projets communs ont abouti pour l'hélicoptère de combat, le missile anti-navires supersonique. D'autres sont en cours d'examen. On peut imaginer des formes plus poussées de coopération. La France y est prête. L'Allemagne fédérale souhaite que l'on s'oriente vers l'apport de forces conventionnelles plus nombreuses, mieux armées, plus mobiles. Dès lors qu'un conflit s'annoncerait, les plans tracés à l'époque du général de Gaulle pour l'emploi de notre première armée restent d'actualité et rien ne s'oppose à ce que la FAR précède ou accompagne ce mouvement, sans aller, bien entendu, jusqu'à l'incorporation de nos forces dans les mécanismes de la "défense de l'avant" qu'assure le commandement intégré de l'OTAN. Il est exclu que nous occupions un "créneau" dans ce dispositif. Mais ne confondons pas géographie et stratégie. Qu'est-ce que la "bataille de l'avant" quand moins de deux cents kilomètres séparent le Rhin du saillant du Thuringe, soit trois quarts d'heure de vol pour une division aéromobile et six minutes pour une formation d'avions ? Une dispute théologique. L'impossible est que des éléments de l'armée française échappent à la stratégie autonome de la France et le possible est que, au gré des nécessités, et dans le cadre de cette stratégie, ces éléments avancent (je pense notamment à la FAR) au-delà des lignes actuellement convenues sur le territoire ouest-allemand avec nos partenaires de l'Alliance. Je conçois mal nos troupes campant en Allemagne fédérale comme elles le font aujourd'hui et, à la première alerte, exécutant un demi-tour pour rentrer à la maison. La mobilité de nos actions en cas de guerre n'a pas besoin d'une définition nouvelle et l'"intérêt vital" se suffit à lui-même puisque le chef de l'Etat en est juge.

Il est bon qu'on sache en revanche que la France, au sein de l'Alliance atlantique, ne s'enfermera pas dans une répartition des rôles qui lui réserverait l'instrument, fût-il perfectionné, des guerres anciennes et freinerait le développement de ses techniques modernes. Elle ne dispose pas non plus de crédits à tout va et doit continuer de porter son effort à l'endroit qui lui paraît répondre à la réalité prévisible d'un conflit à venir. Si l'on suppose - je ne crois pas aux intentions belliqueuses de l'Union soviétique en Europe, qui choisira toujours d'acquiescer sans guerre l'enjeu incertain d'une guerre -, si l'on suppose, hypothèse risquée, que les divisions classiques de l'Union soviétique envahissent l'Allemagne de l'Ouest et que les forces également classiques de l'OTAN les repoussent, qui croira que l'URSS signera sa défaite sans puiser dans ses réserves nucléaires ? Dans le cas contraire d'une offensive foudroyante qui verrait l'armée soviétique enfoncer la résistance alliée, qui croira que l'Occident évitera l'escalade ? On revient de la sorte au postulat qui sépare ceux - dont je suis - qui ne conçoivent pas qu'en Europe la guerre du XXe siècle et du début du XXIe puisse échapper à sa logique et donc au nucléaire, et ceux qui pensent le contraire.

Mais, tandis qu'à terre et sous les mers s'affirmeront les progrès dévorants des armes atomiques, concurremment la stratégie du siècle prochain s'étendra dans l'espace. J'attends du patriotisme européen qu'il le comprenne et s'y prépare. L'Europe de la défense a plus de chances de s'incarner dans les technologies du futur que dans les manœuvres figées du passé ou la quête impossible d'une réponse commune au défi nucléaire. Au demeurant, pour commencer, comment veiller sans voir ? L'Europe ne possède pas un système suffisant de satellites d'observation. Une fois admis que la France et l'Allemagne ont à parfaire leurs interconnexions dans les armes classiques et à préciser leurs procédures de consultation avant l'emploi éventuel du nucléaire préstratégique et une fois reconnu qu'il ne tient qu'à elles de fabriquer ensemble et d'organiser un dispositif terrestre et aéro-terrestre permettant de défendre sur leurs territoires les sites les plus sensibles, une démarche commune dans la connaissance de l'espace apporterait la preuve qu'il existe une volonté réelle d'aller vers cette "défense européenne" dont on parle beaucoup dans nos capitales, sans trop savoir par quels chemins.

- L'idée d'Europe est indissociable de l'idée de défense. Or, présentement, il n'est de défense qu'atlantique. Je n'écris pas cela comme un reproche qui viserait l'Alliance, et principalement les Etats-Unis d'Amérique. Nous leur devons notre sécurité, donc notre liberté, et le discours d'ingratitude n'est pas mon fort. Je désire seulement distinguer, une fois dissipé le brouillard des rêves à bon marché, quelques idées claires ancrées sur le réel. Seule la France, en Europe de l'Ouest, dispose de son autonomie de décision dans l'ordre stratégique. Et le seul embryon de défense européenne commune réside dans le traité franco-allemand de l'Elysée. Cela tient sans nul doute, et on ne peut lui donner tort, au fait que l'Europe cherche ailleurs les assurances de sa sécurité.\

Tout corps politique parvenu, d'une façon ou d'une autre, à la cohérence, acquiert les réflexes de sa propre durée : nation française, peuples russe, espagnol, Royaume-Uni, Etat prussien.

L'Europe n'en est pas là. Les six pays fondateurs de la Communauté, signataires du traité de Rome, s'en inquiètent et se sont mis en quête d'unité politique. Mais ils ne peuvent empêcher que chacun d'eux, l'Europe s'étant brisée sous le choc répété de ses guerres intestines, soit aujourd'hui dépendant de solidarités centrifuges.

- Ces considérations n'ôtent rien au sentiment que j'ai du besoin de l'Europe. En voyage au Bengale, il y a quinze ans, et avide de nouvelles, je lisais la presse quotidienne. Dix jours durant je n'ai pas relevé une seule fois le nom de la France. Pas davantage celui de l'Allemagne. Dix jours pendant lesquels le monde a tourné avec son cortège de joies et de malheurs, ses découvertes, ses accidents, ses affaires d'argent, de coeur et de mort. Russes, Américains, Japonais ou bien les gens du voisinage, Indiens, Thaïlandais, Chinois, Indonésiens ou bien de petits peuples turbulents faisaient la une et les pages intérieures. Nous avions disparu. J'en souffrais. Je n'étais pas en mal de publicité pour la France. J'avais mal de son absence. J'avais mal aussi pour l'Europe, cette idée, mais aussi chair de notre histoire, géographie de nos mémoires. Je me souviens également - c'était en 1961 - de ces deux Allemands, passagers comme moi de la ligne Prague-Moscou, qui se rendaient comme moi à Pékin par Tomsk, Irkoutsk, Oulan-Bator. Nous n'avions pas échangé un mot pendant ces longues heures. Ils avaient, il faut dire, l'aspect caricatural des dessins de Hansi. J'éprouvais pour eux l'antipathie des anciens jours, celle qui vous comprimait les tempes en passant place de l'Opéra devant la Gross-Kommandantur. Ce qu'ils pensaient, je l'ignore, mais devait ressembler à ce qui se passait dans la tête des concitoyens de mes deux Allemands qui, des fenêtres de la Gross-Kommandantur, regardaient place de l'Opéra... Nous nous séparâmes sans un signe. Pour quelles raisons, quinze jours plus tard, quand nous nous retrouvâmes au restaurant du dernier étage de l'hôtel des Chinois d'Outre-mer, à Pékin, nous sommes-nous serré la main avec la chaleur des vieilles amitiés, interrogé sur nos santés, enquis de nos familles, assis à la même table et communiqué nos adresses, je me le demande encore. Ah ! qu'il faisait bon parler de l'Europe, de chez nous !\

Je ne soutiendrai pas qu'il soit nécessaire d'aller jusqu'à Pékin ou Calcutta pour découvrir que l'Europe existe. Heureusement. Nous sommes nombreux à le savoir ici, dans nos villes et nos villages : on y manque d'Europe, comme on manque d'air dans le métro. Le débat ne sera jamais clos entre ce qui a été accompli et ce qui aurait pu l'être, le temps perdu, le temps gagné. L'Europe a franchi les étapes que lui permettait l'état du monde et des forces qui s'y affrontent. Mais, aujourd'hui, vaincre les pesanteurs veut dire : construire l'union européenne, en d'autres termes, l'Europe politique.

- Le lecteur, lisant ces lignes, s'étonnera de l'incidente et croira mon sujet perdu. Non. Je constatais à ma façon que l'Europe reste à faire. Et je m'adressais d'abord à l'Allemagne. Nous sommes au moment où tout se rejoint, notre patrie, notre Europe, l'Europe notre patrie, l'ambition de les épauler l'une par l'autre, l'exaltation de notre terre et des hommes qu'elle produit, la certitude qu'une dimension nouvelle les attend, comme l'arbre qui grandit, dont les racines s'enfoncent toujours plus profond dans le sol pour qu'il croisse toujours plus haut.

- "Entre la France et la République fédérale d'Allemagne", déclarait récemment Helmut Kohl à un journal de son pays, "s'est développée au cours des dernières années une communauté de destin. La France et la République fédérale ne peuvent maîtriser leur avenir qu'ensemble".

- J'ai vécu la relation franco-allemande avec trois chancelliers : Willy Brandt, Helmut Schmidt, Helmut Kohl. Aussi différents, aussi opposés que soient entre eux ces hommes d'Etat, ils ont parlé, ils parlent au nom de l'Allemagne. Tous ont voulu que l'amitié de la France fût la pierre angulaire de notre commune Europe. Une égale continuité a marqué la politique française en ce domaine privilégié. On peut évidemment souligner le plus, le moins, et, d'un responsable à l'autre, de multiples inflexions dans la façon de concevoir l'Europe, son rapport avec l'Ouest, son rapport avec l'Est. Mais nul n'a remis en question la "communauté de destin" qui désormais nous lie à l'Allemagne. Je n'agirai pas, demain, autrement.\

Relisant les discours auxquels ces réflexions servent d'introduction j'ai relevé que vingt sur vingt-cinq d'entre eux évoquaient les problèmes liés au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et au développement des pays pauvres, ou leur étaient entièrement consacrés. Je n'ai donc pas jugé utile de reprendre ici, sous une autre forme, les principes, les arguments, les commentaires amplement exposés ailleurs et que la pratique de la politique mondiale a malheureusement laissés, d'une façon générale, en l'état. Pour la commodité du lecteur, je rappellerai seulement les données permanentes de la politique française en ces domaines.

- La défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne souffre pas d'exception : droit des Afghans, des Cambodgiens, des Nicaraguayens, des Sahraouis, des Namibiens, des Tchadiens, droit des Palestiniens, pour ne citer que les conflits qui occupent le devant de la scène, sans négliger les peuples qui possèdent une identité nationale mais n'en ont pas l'usage, ou ceux que l'Histoire oublie et qui, englobés dans des Etats dont ils contestent l'autorité et l'authenticité, ne parviennent pas à faire entendre leur voix. Il est parfois difficile de distinguer l'affirmation nationale d'une communauté ancienne, originale, ayant disposé de structures autonomes ou pouvant y prétendre, des revendications exprimées par les minorités ethniques qui refusent d'appartenir à un plus vaste ensemble. Etat, nation, empire, bien qu'elles n'aient jamais acquis pour elles-mêmes ce statut. Ce phénomène se retrouve partout, mais prend un tour singulier là où s'est exercée une domination coloniale, particulièrement en Afrique. Les frontières tracées à l'époque ont projeté les ethnies déchirées dans des univers culturels, linguistiques, politiques radicalement dissemblables. C'est au compas, dans un salon du Quai d'Orsay, qu'ont été délimités le Niger et le Nigéria, par le soin de diplomates anglais et français que n'embarrassait guère le sort des groupes humains qui vivaient là depuis des siècles. Mais les Etats nés de la décolonisation, ayant considéré ces frontières comme une garantie contre les risques d'éclatement (il existe une soixantaine d'ethnies en Côte-d'Ivoire, et plus de deux cent cinquante au Zaïre, et tout à l'avenant), ont réclamé et obtenu la reconnaissance de ce fait accompli. Pour démêler les fils de situations embrouillées, la France s'inspire d'une règle de sagesse : d'une part elle encourage et soutient les aspirations légitimes des peuples dont la réalité historique ne peut être niée, d'autre part elle respecte l'intégrité des Etats admis à l'Organisation des Nations unies.

- Plusieurs conflits régionaux ont éclaté au cours de ces dernières années. Aucun n'a été résolu. Tous se sont aggravés. A qui s'interrogera sur les raisons de cette loi du pire, on répondra que la politique des blocs étend son ombre sur la Terre et que tout affrontement local qui dure cesse bientôt de dépendre de la seule décision des parties en cause pour passer dans la main de plus puissants que soi... quand ceux-ci ne sont pas déjà à l'origine de la crise. Résultat : le règlement particulier attend le règlement général.\

Au Proche-Orient, j'ai souhaité que la paix fût rétablie par un accord direct entre Israël et les pays arabes, comme ce fut le cas pour l'Egypte. Cet espoir s'est révélé vain. Il paraît désormais très difficile d'y parvenir hors d'un forum auquel participeraient, parmi d'autres, c'est la position de la France, les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité. Les Etats-Unis et l'Union soviétique disposent dans la région d'alliés privilégiés et se satisfont du dosage de leurs zones d'influence. La marge d'appréciation des belligérants s'amenuise à mesure que leurs besoins d'aide en armes et en crédits s'accroissent. Plus vite se tiendra ce forum et plus grandes seront leurs chances d'être entendus. Mais que l'un ou l'autre s'enferme dans ses intransigeances et ces chances seront perdues. Sur le fond, j'ai plaidé à Jérusalem pour le droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, donc d'une terre, et d'y bâtir les structures étatiques de son choix à Alger, Taïf et Damas. pour le droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues.

Anger, Haï et Damas, pour le droit à l'existence dans des frontières sûres et reconnues, selon les termes des Nations unies et j'ai recommandé à tous l'acceptation explicite des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. Peu après mon élection à la Présidence de la République, j'ai mis fin au boycott qui frappait nos échanges avec Israël et, par une visite d'Etat, j'ai rompu l'espèce de quarantaine où l'avaient placé mes prédécesseurs. Mais j'ai condamné ses actions militaires au Golan et au Liban ainsi que son raid de représailles contre l'OLP en Tunisie. Pour être complet, j'ai approuvé le projet Hussein Ier - Arafat en faveur d'une confédération jordano-palestinienne, seule novation dans un débat qui n'a guère évolué, soutenu l'initiative égyptienne à l'ONU, et encouragé l'ouverture d'esprit de M. Shimon Peres. Prise entre ses amitiés, la France les a gardées, au risque de les perdre, par le respect du droit. Cela lui a valu d'abord, de part et d'autre, d'amères critiques et un soupçon de virevolte. Puis le temps a passé et chacun a compris que nous n'avions qu'un langage. Les fortes relations qui nous unissent aux pays arabes, sans que soient relâchées celles que nous entretenons avec Israël, ont autorisé le roi du Maroc, lors de son dernier voyage à Paris, à désigner la France comme une nation capable d'être entendue des deux côtés.\

La cause immédiate de la crise où se perd le Liban résulte de l'exode des Palestiniens, chassés de leur terre après la création de l'Etat d'Israël. Plusieurs milliers d'entre eux émigrèrent au plus près, dans ce pays prospère et accueillant, pour y trouver asile et continuer le combat. Mais cette arrivée massive d'hommes en armes et de familles en détresse ne fit qu'ajouter aux déséquilibres ambiants. Le Liban, à l'étroit dans ses habits constitutionnels considérés longtemps comme un modèle de droit public, vivait mal l'évolution démographique qui bouleversait l'ordre établi des communautés chrétienne et musulmane. De plus, la montée des intégrismes, l'un entraînant l'autre, aiguës, à l'intérieur de chaque communauté, les rivalités séculaires. J'ai rapporté, dans un autre récit, l'extraordinaire leçon de géographie historique que m'avait donnée, un soir, chez moi, le chef des Druzes, Kamal Joumblatt, me désignant de l'index, sur une carte, les villages où s'étaient entretués au Moyen Age les monophysites et les monothélites en querelle sur la -nature du Christ. Puis il avait dénombré la kyrielle des sectes musulmanes traditionnellement disposées, avec une égale fureur, à trancher ici-bas par le fer, la corde et le feu les problèmes de l'au-delà. Admirable et cruelle passion de l'esprit qui s'accommode malaisément de la vie quotidienne ! Eh bien, la guerre religieuse d'hier épousait à peu de choses près les contours de la guerre civile (et toujours religieuse) d'aujourd'hui ! Tandis que Joumblatt parlait, je mesurais la réussite, rare en ces lieux, des générations libanaises qui, au lendemain de la Première Guerre mondiale, en symbiose avec la France, avaient bâti l'Etat moderne, actif et solidaire, que nous avons connu. Sur ce terrain miné de charges explosives, l'irruption des ambitions extérieures ne pouvait qu'avancer l'heure du drame.

- L'ambassadeur de France à Beyrouth, Louis Delamare, me l'avait écrit le 27 août 1981 : "Dans la septième année de la crise, aucune solution n'apparaît en vue et le désespoir commence à s'emparer du peuple libanais, martelé de toutes parts dans sa chair et son économie. Le sentiment d'être le jouet des ambitions de ses deux puissants voisins et de la rivalité américano-soviétique, l'absence de toute perspective de solution prochaine du problème palestinien, dont le Liban supporte seul tout le poids, commencent à ébranler la confiance, jusqu'alors incroyable, de ce peuple en son avenir. Tous, chrétiens et musulmans, manifestent leur extrême lassitude et redoutent l'effondrement.

- "Sur le terrain, la réalité du pouvoir est exercée par les uns et les autres, parfois par des groupuscules armés, mais presque nulle part par l'autorité légale à qui n'est abandonnée que la charge des services publics. "Aucune des trois principales forces extérieures, la Syrie, Israël et l'OLP, ne veut abandonner les gages qu'elle détient...". Une semaine plus tard, Louis Delamare était assassiné.\

`suite sur le Liban`

- L'année suivante, l'attaque en force d'Israël, désireux d'en finir avec les camps palestiniens, la prise de Beyrouth-Est, le bombardement de Beyrouth-Ouest précipitèrent l'événement. Le corps social, politique, religieux du Liban commença de se dissoudre et de se disperser. Le 28 juin 1982, je reçus ce courrier du chef de l'Etat, le Président Sarkis : "En ces heures critiques où les

Libanais retiennent leur souffle devant les périls qui menacent la ville de Beyrouth d'une destruction totale et meurtrière, je vous adresse un appel qui jaillit de la conscience d'un peuple torturé et menacé dans ce qu'il a de plus cher. Sauver la vie de centaines de milliers de civils innocents, préserver Beyrouth, haut lieu de culture et de civilisation de l'homme, tel est l'objet de l'appel urgent que je vous adresse, afin que vous joigniez vos efforts aux nôtres en vue d'épargner à cette ville un désastre aux conséquences incalculables."

- J'aurais jugé insupportable que la France, comme tant d'autres, détournât les yeux et se tût. Je communiquai au Conseil de sécurité des Nations unies les quatre conditions que je jugeai nécessaires à notre intervention : une demande expresse et renouvelée du gouvernement libanais et l'accord explicite de l'OLP et l'agrément des Nations unies et la définition précise du mandat. Ces conditions réunies, un premier détachement français de trois cent vingt hommes débarqua à Beyrouth le 20 août 1982 dans le cadre d'une force multinationale d'interposition qui, à la sollicitation libanaise, comprenait des unités américaine, italienne et française. Le premier à m'en remercier fut M. Yasser Arafat qui insista pour que nos forces fussent, de préférence à d'autres, placées à l'entrée des camps palestiniens. Le Président Reagan, à son tour, exprima sa reconnaissance. Entre-temps, j'avais exposé, par lettre, à M. Brejnev l'objet premier de cette initiative : sauver des vies. L'évacuation des combattants palestiniens commença aussitôt pour s'achever le 3 septembre. Nous assurâmes l'embarquement de quatre mille d'entre eux. Nos soldats regagnèrent la France - ou du moins ceux dont nous parlons, car depuis le premier jour, les douze à quatorze cents Français sous commandement des Nations unies, la FINUL, continuent et continueront de servir la paix au Sud-Liban. Cette brève relation suffit à montrer l'inanité des accusations portées contre notre pays par certains groupes extrémistes qui ne rêvaient déjà que de mort et de sang. Quand on fera le compte de nos actions au Liban, on constatera qu'aux quatre mille Palestiniens de Beyrouth épargnés en 1982 se sont ajoutés ceux de Tripoli, en même nombre, dont nous avons assuré, sous le feu des canons, la protection et le départ en 1983, et les quatre mille six cent quatre-vingt trois prisonniers palestiniens échangés par nos soins contre six Israéliens la même année. De ces faits que je rappelle ici par souci de clarté, nous ne tirons pas gloire. Mais je cherche en vain la justification que peuvent invoquer les assassins de nos soldats. Nous avons secouru leurs frères. Voilà le crime.\

` suite sur le Liban `

- Nous sommes revenus au Liban dix jours après l'avoir quitté. Les 16 et 17 septembre, en effet, dans les camps de Sabra et Chatila, à Beyrouth-Ouest, mille à mille cinq cents Palestiniens étaient massacrés à la suite d'une obscure intrigue. Le même scénario se reproduisit : appel à l'aide désespéré du gouvernement libanais, nouvelle force multinationale au sein de laquelle un contingent français, de quelque deux mille hommes cette fois-ci, et qui prit ses quartiers à la jonction des zones chrétienne et musulmane.

- Commencèrent des mois où l'on vit nos soldats, mêlés au mouvement de la rue, préserver les pauvres rythmes journaliers d'une ville percluse de haine. Plusieurs furent tués, abattus par trahison. Le 23 octobre 1983, deux minutes après l'explosion du casernement où devaient périr deux cent quarante soldats américains, l'immeuble où cantonnait le gros de notre contingent sautait sous le choc d'une voiture piégée, ensevelissant sous les décombres cinquante-huit hommes qui payèrent de leur vie la présence de la France, aux côtés du pays aimé et déchiré d'où remontent des profondeurs du temps les sources d'une culture qui nous reste commune et les accents de notre langue.

- Mais rien ne guérissait le Liban de son mal. Israël, la Syrie, bientôt l'Iran, la vindicte qui divisait les Palestiniens partisans et ennemis de Yasser Arafat l'emportaient dans un tourbillon où personne ne reconnaissait personne. Quelques lueurs dans ce ciel sombre - le président syrien Assad prônant la trêve, les démarches du président Amin Gemayel à Damas, le retrait israélien -, vite éteintes.

- Chrétiens minoritaires et menacés, prises d'otages, rivalités sanglantes entre amis de la veille, les meilleurs dont la voix se brise à force de crier à vide, les coups de feu qui se répondent sans que nul ne sache qui tire sur qui, n'est-ce pas le moment, pour les puissances proches et

lointaines dont il est inutile d'énumérer les noms, pour les Nations unies en tout cas, et pour la Communauté européenne aussi, de prêter assistance aux gens qui vont mourir ? La France est disponible. A la condition préalable que les Libanais, dans leur diversité, finissent par le comprendre : c'est leur peuple qui d'abord se sauvera lui-même.\

La guerre entre l'Irak et l'Iran se déroule là où l'histoire et la géographie se confrontent depuis des millénaires, à la charnière des mondes arabe et persan. S'y ajoutent aujourd'hui les enjeux du pétrole. Qu'il se mette à flamber et la prédiction de Helmut Schmidt sera proche de se réaliser : "On assistera, a-t-il dit, au début de la Troisième Guerre mondiale". Ce sombre pronostic explique sans doute la prudence affichée par les superpuissances à l'égard des deux adversaires. La France a choisi en 1974 de vendre des armes à l'Irak, contrat renouvelé en 1977 et deux fois depuis lors. Il est capital, en effet, que soit maintenu le statu quo sur le Chott el Arab. D'autres contentieux nous ont éloignés de l'Iran, notamment le droit d'asile accordé, selon nos traditions, aux réfugiés politiques qui représentent - ou ont représenté - toutes les strates de l'histoire iranienne des vingt dernières années. Mais la France ne se veut pas l'ennemie de l'Iran. Sans préjuger les effets du dialogue récemment repris, je me réjouirai de tout succès de la raison.\

L'occupation de l'Afghanistan par l'armée soviétique demeure pour moi une énigme. Je m'interroge sur le sens de cette intervention dans un pays où la Russie exerçait depuis longtemps une emprise que personne ne songeait sérieusement à contester. L'accusation portée contre les Etats-Unis et la Chine de chercher à provoquer des troubles pour que l'Afghanistan rallie le camp anti-soviétique n'entraîne pas la conviction. L'URSS a laissé dans l'affaire beaucoup du crédit que la politique de Lénine et de ses successeurs lui avait acquis auprès du tiers monde, qui plus est, musulman. Il est évident que le retour au droit suppose le retrait des forces d'occupation. Mais je ne suis pas sûr que l'exigence d'une évacuation préalable à toute négociation soit la meilleure façon d'aboutir. Je crois très opportune la proposition naguère formulée par l'actuel secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, qui recommandait plusieurs démarches simultanées dont le terme serait le retrait soviétique total, le retour des réfugiés, une consultation démocratique laissant le soin au peuple afghan de choisir librement ses dirigeants et ses institutions, un statut de neutralité garanti par l'ONU. Ce que j'en ai dit à M. Gorbatchev en octobre 1985 a été, me semble-t-il, écouté avec soin.\

Une autre crise asiatique oppose le Vietnam à la résistance cambodgienne. La France a cessé ses relations diplomatiques avec le Cambodge après la prise de Pnom-Penh par les Khmers rouges et le génocide qui s'en est suivi, mais elle n'a pas reconnu la "République populaire du Kampuchea" installée par le Vietnam, que sa victoire sur les Khmers rouges a rendu maître du pays. Ce désaveu ne nous a pas conduits, cependant, à soutenir la coalition "démocratique" qui anime la résistance, toujours à cause de la présence en son sein des Khmers rouges. Des relations, en revanche, existent avec les chefs nationalistes et le Prince Sihanouk est reçu régulièrement par les autorités françaises. Indépendamment de l'aide humanitaire que la France apporte aux Cambodgiens, tant sur la frontière thaïlandaise qu'à l'intérieur du pays, elle préconise, là comme ailleurs, le retrait des troupes étrangères, un processus d'autodétermination et la restauration d'un Cambodge indépendant, neutre, doté d'un gouvernement représentatif issu d'élections libres. Mais, en arrière-plan, nul ne l'ignore, la lutte d'influence que se livrent la Russie et la Chine obéit à une logique qui n'a qu'assez peu de rapport avec ces considérations.\

Des conflits d'un autre ordre, mais de même nature, se déroulent en Afrique - au Tchad, en Namibie, au Sahara occidental, notamment. Que se passait-il au Tchad quand j'ai pris mes fonctions, le 21 mai 1981 ? M. Goukouni Oueddei présidait le gouvernement, l'armée du colonel Kadhafi occupait ou contrôlait la totalité du territoire et M. Hissène Habré, écarté du pouvoir par la force des armes, campait avec une petite troupe de partisans fidèles à la frontière du Soudan. Aujourd'hui, M. Hissène Habré préside le gouvernement, M. Goukouni Oueddei, écarté du pouvoir par la force des armes, dirige, d'une oasis du nord, une petite troupe de partisans fidèles que l'armée du colonel Kadhafi encadre et contrôle. M. Goukouni Oueddei avait été reconnu en qualité de chef d'Etat par l'OUA et par l'ONU. M. Hissène Habré l'est à son tour. La France a exécuté le même mouvement tournant que les organisations internationales. Mais ses principes et ses objectifs eux n'ont pas bougé : l'indépendance, l'unité, l'intégrité du Tchad

objets, eux, n'ont pas bougé : l'indépendance, l'unité, l'intégrité du Tchad.

- Tout le temps que j'ai eu M. Goukouni Oueddei pour vis-à-vis, j'ai entrepris de le convaincre qu'il ne pouvait compter sur le concours de la France pour la reconstruction de son pays qu'autant qu'il reconquerrait le plein exercice de la souveraineté tchadienne et s'essaierait à réconcilier les tendances qui déchiraient ce malheureux Etat.

- Cinq mois s'écoulèrent avant que mon interlocuteur obtienne du colonel Kadhafi qu'il ramenât ses troupes en Libye. Mais ces cinq mois ne suffirent pas à réduire la lutte des factions. Les armes, les munitions, les équipements reçus par M. Goukouni Oueddei étaient immédiatement distribués entre les chefs des sept principales factions rivales. Pas d'Etat, pas d'armée, pas d'Etat. L'on préfère en raison de la nature du pouvoir dans cette région du monde, pas d'armée, pas d'Etat. Le support libyen ayant disparu et la France ne désirant pas contrevenir à ses engagements de 1976, M. Goukouni Oueddei ne put s'opposer au retour victorieux de M. Hissène Habré qui récupéra les places fortes, les points d'eau et les villes jusqu'à la capitale. Alliés contre la France en 1968, associés au pouvoir en 1978, maintenant ennemis, les deux hommes allaient jouer une nouvelle figure du ballet qui résume l'histoire du Tchad depuis plus de quinze ans. M. Goukouni Oueddei céda le terrain pied à pied, s'accrocha dans les replis du Tibesti, batailla, harcela et perdit. Après avoir investi Abéché, M. Hissène Habré, originaire du nord, comme son adversaire, ne put résister à l'envie de récupérer Faya-Largeau. C'est alors que M. Goukouni Oueddei remit une fois encore le sort du combat au chef de la Jamahiria libyenne. Avec ses seuls moyens, M. Hissène Habré ne pouvait résister. A l'instar de ses prédécesseurs, Tombalbaye en 1969, Malloum en 1978, Goukouni en 1981, il appela la France à l'aide.\

` suite sur le Tchad `

- Ce simple rappel des événements survenus dans ce pays durant les premiers mois de ma présidence soulignera l'étonnante faculté qu'a le Tchad de vivre en permanence des situations provisoires. Cela tient au fait qu'il n'a pas eu d'autre existence que celle que lui a procurée la France à l'époque coloniale. Cette époque terminée, ce fut la guerre. Elle dure encore. J'ai écrit un peu plus haut que la France ne désirait pas contrevenir à ses engagements de 1976. En effet, le 6 mars de cette année-là, le Premier ministre français, M. Jacques Chirac, et le chef de l'Etat tchadien, le général Malloum, avaient signé, à N'Djamena, une convention dont l'article 4 stipulait que l'armée française ne pourrait "en aucun cas participer directement à l'exécution d'opérations de guerre (au Tchad) ni de maintien ou de rétablissement de l'ordre ou de la légalité". J'ai pu constater, lors du sommet franco-africain de Bujumbura, en 1984, qu'à l'exception de M. Hissène Habré, les chefs d'Etat et de délégation présents ignoraient ou avaient oublié cette disposition. Et, à Paris, la lecture des journaux m'a appris que l'opinion française n'était pas mieux informée. Mais la réalité est celle-ci : depuis 1976, aucun accord de coopération, d'assistance ou de sécurité ne nous lie plus au Tchad. J'estime que nous y avons cependant deux sortes d'obligations.

- La première est qu'en dépit des difficultés rencontrées par la France dans ce pays - le général de Gaulle y avait envoyé, en 1969, un corps expéditionnaire qui avait dû se retirer après trois ans d'une guerre du désert coûteuse en hommes et en argent, aventure recommencée par M. Giscard d'Estaing en 1978 et qui s'était achevée, deux ans plus tard, dans les mêmes conditions, laissant à notre armée un goût amer, le dernier soldat français quittant N'Djamena à l'heure où le premier soldat libyen apparaissait dans les faubourgs - nous ne pouvons tirer un trait sur plus de trois quarts de siècle de vie commune avec le Tchad. La seconde est que la France, sans se prévaloir d'aucune mission particulière, représente économiquement, politiquement, culturellement, pour une grande partie du continent africain, un facteur incomparable d'équilibre et de progrès, et que de véritables traités d'alliance militaire l'unissent à plusieurs Etats francophones. Tous, ou presque, s'inquiètent des ambitions de M. Kadhafi. Et tous, ou presque, attendent de la France qu'elle les en protège.\

` Suite sur le Tchad `

- Intervenir, oui. Mais où ? M. Hissène Habré insistait pour qu'on se portât à son secours dans le Nord. Je considérais, au contraire, que c'eût été une grave erreur que d'engager nos soldats dans le massif montagneux du Tibesti, loin de toute base utile, et d'obliger notre aviation à des allers-

retours de 2500 à 3000 kilomètres. Quant à croire, comme le conseillaient bruyamment quelques têtes légères, qu'un raid punitif de nos Jaguars protégés par nos Mirages, à de pareilles distances, au-dessus d'un sol fait de roches et de caches, suffirait à régler l'affaire, je ne retins pas une seconde cette idée, d'autant plus que les précédents malheureux de 1969 et 1978 incitaient à la prudence. De toutes parts les pressions s'accroissaient. Le Président Reagan invita par deux fois la France à prendre les devants. Du haut de leurs déconvenues, les responsables français du retrait de 1976 et de l'évacuation de 1980 dictaient l'ordre du jour des futures victoires. Une mauvaise fièvre coloniale s'emparait de l'opinion. Les Etats d'Afrique noire s'interrogeaient, mais je continuai de refuser une opération dans le Nord. La petite armée de M. Hissène Habré dut battre en retraite.

- C'est alors que j'ordonnai l'opération "Manta". L'Etat-major avait situé le cran d'arrêt à l'avance libyenne sur le 15ème parallèle. Deux objectifs étaient visés : tenir le Tchad utile et interdire aux troupes libyennes le voisinage de l'Afrique noire. Au nord de ce parallèle, sur d'immenses étendues, vivent 150000 des 4300000 habitants du Tchad. Hors les dattes, on n'y produit rien. Aucune grande voie de circulation n'y passe. C'est le plus rigoureux des déserts. Le Tchad utile commence au sud de cette ligne. Je fis savoir à M. Hissène Habré qu'en dépit de la situation juridique créée par les accords de 1976, puisque son gouvernement m'en priait et que l'urgence commandait, ce serait là que l'armée française se posterait. La Libye fut informée en même temps que toute tentative de forcer le barrage, que toute pénétration par air ou par terre de ses troupes à moins de 50 kilomètres des nôtres, déclencherait l'affrontement. Après qu'un de nos avions de reconnaissance eut été abattu, seule perte subie par "Manta" en quinze mois, nos troupes avancèrent de 100 kilomètres, donc à hauteur du 16ème parallèle. La Libye ne bougea pas. Le gouvernement de M. Hissène Habré put s'affermir, rallier des groupes dissidents, commencer d'apaiser les révoltes du Sud. En revanche, le GUNT de M. Goukouni s'effrita. De multiples tentatives eurent lieu pour amorcer une réconciliation. Malgré les bons offices des présidents du Congo, du Gabon, de la Côte-d'Ivoire, du Mali, du Togo, elles échouèrent. \

` suite sur le Tchad `

- Le temps passa. Un jour d'avril 1984, l'ancien Chancelier d'Autriche, M. Bruno Kreisky, me transmit un message du colonel Kadhafi, par lequel ce dernier proposait que fussent retirées du Tchad la totalité des troupes libyennes et françaises, le soin étant laissé aux responsables tchadiens de résoudre les problèmes de leur compétence tandis que la Libye et la France s'abstiendraient de toute ingérence militaire. Dans les mois qui suivirent, ces intentions me furent confirmées par divers canaux. Elles me convenaient. Entre-temps, M. Hissène Habré avait affirmé ses qualités d'homme d'Etat et paraissait en mesure, s'il était dégagé de la menace libyenne, d'imposer son autorité. A Claude Cheysson, le colonel Kadhafi réitéra son vif désir d'un retrait mutuel et son souhait de s'en entretenir avec moi. Le 17 septembre, l'accord était signé. L'évacuation commencerait le 25 septembre pour se terminer le 9 novembre, sous le contrôle d'un comité mixte d'observateurs. Et, le 9 novembre, en effet, deux communiqués séparés, mais publiés simultanément à Tripoli et à Paris, annonçaient la fin de l'opération. "Ni soldats français, ni soldats libyens", répétaient à l'envie nos interlocuteurs libyens. Il n'y en avait plus.

- Mais l'encre des communiqués n'était pas sèche que notre Etat-major signalait le retour d'éléments libyens au Nord, ce que la proximité de la bande d'Aozou rendait aisé dès lors que la parole donnée n'était pas respectée. Or, le lieu et la date d'une rencontre avec le colonel Kadhafi avaient été fixés : en Crète, le 15 novembre, en présence d'Andréas Papandréou, Premier ministre de la République hellénique. Il ne s'agissait plus pour moi d'examiner, conciliation faite, les nouveaux rapports entre nos deux Etats, mais d'avertir mon interlocuteur que la France s'opposerait par les armes à toute nouvelle tentative d'occupation du Tchad. J'allai au rendez-vous. "J'ai promis. Ni Français, ni Libyens. Je n'y reviendrai pas", me dit le colonel Kadhafi. Je lui fis observer que nous n'en étions plus là et que la tournure prise par les événements, au Tchad et en Tunisie, aggravait les tensions autour de la Libye de sorte qu'il n'y avait plus de marge entre la paix et la guerre.

- Depuis ce 15 novembre, les infiltrations libyennes se sont poursuivies dans le Nord mais n'ont

pas franchi le 16ème parallèle. Sans Manta, le gouvernement de Hissène Habré, dispose des mêmes garanties qu'avec Manta. On le sait à Tripoli. Le droit du Tchad est celui de tout membre de la société internationale. La France a fait ce qu'elle devait et continuera de le faire. Il appartient aux Etats africains, pour le reste, de veiller à ce que soit respectée leur règle d'existence : l'intégrité des frontières héritées des puissances coloniales. Ils y prendront garde, je suppose.\

Devant la révolte, sourde ou violente, selon le moment, des populations autochtones, le Conseil de sécurité a adopté en 1976 une résolution prévoyant que la Namibie, dégagée du mandat sud-africain, accéderait à l'indépendance au débouché d'élections sous contrôle international. Un groupe dit "de contact" ou de bons offices, composé de cinq pays, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la République fédérale d'Allemagne, le Canada et la France, était alors constitué pour préparer la mise en oeuvre de cette procédure. Les conclusions du groupe ayant été approuvées par le Conseil, on commençait à croire à la possibilité d'un règlement pacifique. Mais huit ans ont passé et la négociation reste bloquée depuis que l'Afrique du sud et les Etats-Unis ont posé en préalable le départ d'Angola des troupes cubaines qui y font le coup de feu contre la rébellion de l'UNITA et les incursions sud-africaines. La France, hostile à cet amalgame, s'est retirée du jeu - et du groupe de contact. Elle ne se prêtera à de nouvelles conversations que s'il est bien clair que l'indépendance de la Namibie en résultera.

- Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, droits de l'homme, comment, à propos de l'Afrique du Sud, ne pas évoquer l'apartheid qui les bafoue et qui les nie ? La France, au Conseil de Sécurité, au sein de la Communauté européenne, aux sommets franco-africains, partout où sa voix s'élève, a condamné et mis aussitôt en accord ses paroles et ses actes. La conscience universelle a le sommeil lourd. Il serait temps de l'alléger.\

Dans le mois qui a suivi mon arrivée à l'Elysée, j'ai exprimé au roi Hassan II le souhait de la France de le voir accepter l'autodétermination des anciennes possessions espagnoles du Sahara occidental, par le moyen - comme dans les situations comparables - d'un référendum sous contrôle international. On connaît l'objet du litige. D'un côté, le Polisario, mouvement nationaliste, revendique pour ce territoire le sort réservé à l'ensemble des ex-pays colonisés d'Afrique et de l'autre, le Maroc, excipant à la fois des droits de l'empire chérifien antérieurs à la colonisation et d'un traité passé avec l'Espagne, occupe militairement la plus grande partie de la zone contestée. D'où une guérilla qui se prolonge et entretient un climat dangereux entre les Etats riverains. Tour à tour l'Organisation de l'unité africaine, le Polisario, l'Algérie, la Mauritanie et le Maroc lui-même, ont approuvé le principe d'un référendum. Mais chacun, sans doute, prêtait aux mots une signification différente. Les exigences se durcissent. Les combats aussi. Le Maroc déclina la demande qui lui était faite par l'OUA de négocier directement avec le Polisario les modalités de la consultation populaire, et dénonça l'admission de la République sahraouie au sein de cette organisation - dont il prit congé. Peut-être M. Abdou Diouf, son actuel président, réussira-t-il à renouer les fils aujourd'hui rompus. Ses récentes démarches auprès des Nations unies en autorisent l'espoir. S'il échouait, on ne sait qui, mieux que lui, pourrait se faire entendre. La France, en tout cas, continue d'appuyer ses efforts et persévère dans ses propositions initiales.\

En Amérique centrale, une révolution victorieuse au Nicaragua, mais contre laquelle se dressent la résistance armée d'éléments attachés au régime précédent et d'anciens partisans devenus rebelles au nouveau pouvoir, pose à son voisinage un difficile problème. La proximité de Cuba, la parenté des mots d'ordre et des modes de lutte, l'existence d'un noyau dur léniniste, ont conduit les Américains du Nord, par crainte de la contagion, à soutenir la double opposition au gouvernement sandiniste. Par là, ils donnent aux masses d'Amérique latine le sentiment de faire obstacle au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et de préparer la revanche des oligarchies détestées. En vérité, ce dont ils ne veulent pas, c'est d'une progression communiste dans la région. Cette crainte les amène à voir le communisme là où il n'est pas et à précipiter du même coup sa venue ou à accélérer ses progrès, tant les peuples en lutte pour leur libération économique et politique sont prêts à suivre quiconque les aidera à sortir de l'état de dépendance et de misère où ils ont si longtemps vécu

et de misère où ils ont si longtemps vécu.

- Les Etats-Unis ont rendu trop de services à la liberté dans le monde pour mériter les jugements sommaires dont on les accable le plus souvent. Mais on attend d'eux qu'ils analysent plus strictement la nature des révolutions qui les entourent. Comme on attend des dirigeants de ces révolutions qu'ils respectent les libertés qu'ils ont conquises et mesurent plus justement, là où ils se trouvent, leurs chances et leurs risques. Il semble malheureusement que les dés soient jetés. Les tentatives de conciliation engagées par la junte sandiniste en direction de Washington ont échoué. Elles m'avaient paru raisonnables. Si l'on s'inquiète de la tendance qui pousse un régime menacé à céder aux extrêmes, on doit se garder des propagandes qui le caricaturent.

- La France préfère croire aux vertus du dialogue. Aussi a-t-elle déploré le blocus du Nicaragua, la pose de mines explosives à l'entrée de ses ports, l'envoi d'instructeurs et de conseillers militaires auprès des forces d'opposition. Mais je n'ai pas dissimulé mes inquiétudes au commandant Ortega, chef de la junte, que j'ai rencontré plusieurs fois, devant les mesures d'ordre interne qui tendent à réduire le pluralisme politique. Isolée, dans l'attente de secours lointains qui lui viendraient de l'Est et qui arriveraient toujours trop tard et parcimonieusement, la révolution sandiniste finirait par s'user, se lasser et laisser le peuple qu'elle veut servir. Or, elle a su montrer son sang-froid dans des circonstances périlleuses et saisir l'ouverture favorable que lui offre l'initiative de quatre pays situés à la périphérie de l'Amérique centrale, le Mexique, le Panama, la Colombie et le Venezuela, qui, sous le nom de Contadora, petite île du Pacifique, lieu de leur première réunion, ont décidé de favoriser la recherche d'une solution négociée. Fidèle au message de sa révolution, celle de 89 `1789`, qui continue d'inspirer les hommes et les peuples avides de liberté, la France s'est associée à la démarche du groupe de Contadora auquel se sont joints le Pérou, le Brésil, l'Argentine et l'Uruguay, soucieux, eux aussi, de répondre aux aspirations de leurs frères tout en leur recommandant de refuser les entraînements de la violence et la substitution des idéologies aux réalités nationales.\

Au Salvador, la guerre civile, qui compte déjà vingt - ou trente mille - victimes, comment savoir ?, oscille et tourne sur elle-même. Les maquis ne parviennent pas à prendre le pouvoir, le pouvoir à juguler la rébellion. Le 28 août 1981, la France signait avec le Mexique, et à l'initiative de ce dernier, une déclaration qui, appelant les Nations unies à faciliter le rapprochement "entre les représentants des forces politiques salvadoriennes en lutte, afin de rétablir la concorde dans ce pays et que soit évitée toute ingérence dans les affaires intérieures du Salvador", jugeait "légitime que l'Alliance (des Fronts révolutionnaires) participe aux négociations nécessaires à la solution politique de la crise". Cette déclaration fit scandale. Mais je n'en retrancherai pas un mot... quatre ans et demi après. J'en ai saisi de nouveau le Président Duarte, réélu récemment à la tête de l'Etat et dont une longue période de retraite, la droite extrémiste régnant, a mûri la réflexion. Des signes d'espoir apparaissent enfin dans les décombres, la ruine et le malheur. Nul n'osera les interpréter.\

J'ai rédigé ces réflexions en guise d'introduction aux textes qui vont suivre. Au lecteur, s'il le désire, d'aller plus loin. Mon intention première était d'écrire une vingtaine de pages que je savais devoir arracher, quart d'heure après quart d'heure, à un calendrier serré. Si j'ai, visiblement, dépassé la mesure que je m'étais fixée, je n'ai pas pour autant souhaité dresser un bilan de la politique extérieure des années 1981 - 85. J'aurai ou n'aurai pas, plus tard, le temps, j'aurai ou n'aurai pas l'envie, plus tard, de l'établir. D'autres, de toute évidence, le feront pour moi, sans moi et sans m'attendre. Il s'agissait dans mon esprit, pour bien marquer leur unité, d'extraire l'essentiel des discours qui, de Mexico à Jérusalem, de Bonn à Washington, de New York à Rome, de Moscou à Strasbourg, en passant par bien d'autres lieux, m'ont permis d'aborder quelques-uns des domaines dont dépend le sort des hommes. Quelques-uns, mais pas tous. D'où mon choix, déjà exprimé, d'éviter l'approche exhaustive d'une matière qui ne l'est pas. Je n'ai pas estimé devoir revenir sur certains sujets qui constituent l'armature et le fond de la plupart de mes interventions publiques. Par exemple, le développement des pays pauvres. On sait ce que j'en pense : ne pas réduire l'écart, qui, au contraire, s'élargit entre les pays pauvres et les pays riches, voue le monde à des ruptures sans pardon. Or, la chute du dollar, nouvelle variation et non pas la dernière de la monnaie-reine, accroît, s'il est possible, l'ampleur de ce désastre qu'est

devenu l'endettement, désastre pour les pays emprunteurs où produire n'a plus de sens, désastre pour les pays prêteurs que guette - s'ils ne se mobilisent pas - un krach sans précédent. Je n'éprouverai pas la maigre satisfaction d'avoir, au nom de la France, et propositions à l'appui, alerté dès juillet 81 les dirigeants des grands pays industriels sur la terrible absence d'un ordre économique plus juste et de son corollaire, un système monétaire plus stable : le maelström qui se prépare n'épargnera personne. Je préfère espérer qu'ensemble nous comprenions qu'il n'y a plus de temps à perdre.

- Mais ce n'est pas qu'une affaire de monnaie. Ces milliards d'êtres humains ballottés par un taux de change, quel prêche sur les droits de l'homme pourront-ils entendre sans rire ou sans pleurer ? Les Droits de l'Homme, avec les majuscules que leur prêtent les discours officiels, sont au centre de tout. Il n'est pas de politique extérieure qui, au bout du compte, se définisse autrement que par eux, selon qu'elle sert la liberté ou l'emprisonne, qu'elle aide à vivre ou qu'elle tue.

- J'aurais aimé approfondir dans cette introduction l'autre idée simple qui anime une grande part de mon action, l'ouverture de notre pays vers la Méditerranée et l'Afrique. Je l'ai délibérément écartée de ces pages bien qu'elle réponde à la plus ancienne comme à la plus actuelle vocation de la France. Le lecteur aurait peut-être mieux perçu le lien qui rattache l'une à l'autre les démarches conduites en direction de l'Algérie, de l'Italie et de l'Espagne qui, maintenant, ont retrouvé leur rang parmi nos amitiés, en direction de l'Afrique noire, plus proche que jamais. Mais chaque chose en son temps. Ce sera pour une autre fois.

- François Mitterrand, 20 septembre 1985 - 28 janvier 1986.\